



MONITORING DE LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE AU BURKINA FASO, MALI ET NIGER

DOCUMENTS D'ANALYSE 2020



Les publications de Gorée Institute sont indépendantes d'intérêts nationaux ou politiques spécifiques. Elles sont principalement destinées aux décideurs, à la société civile, aux politiciens et aux praticiens dans le domaine. Elles ciblent aussi le monde universitaire et les citoyens en général.

Gorée Institute © 2020

Pour toute demande d'autorisation pour la reproduction ou la traduction de n'importe quelle partie de cette publication, veuillez contacter :

Gorée Institute

Résidence Bibi, Rue des Gourmets

BP : 05 - Île de Gorée, Dakar, Sénégal

Téléphone : +221 33 849 48 49

E-mail : info@goreeinstitut.org

Gorée Institute encourage la dissémination de son travail et répondra promptement aux demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction de ses publications.



SOMMAIRE

Sommaire.....	3
Résumé exécutif.....	5
Contexte et justification	9
Méthodologie.....	12
Analyse de la stabilité institutionnelle au Burkina Faso.....	20
Analyse de la stabilité institutionnelle au Mali.....	37
Analyse de la stabilité institutionnelle au Niger	54
Conclusion générale.....	72

RESUME EXECUTIF

La région ouest africaine fait actuellement face à une montée des périls de nature à saper les fondements de la démocratie et de la stabilité politique des pays.

On redoute ainsi qu'en Côte d'Ivoire et en Guinée, que les élections présidentielles prévues respectivement le 31 et 18 octobre 2020 ne débouchent sur une instabilité politique et institutionnelle durable. La cause commune réside dans le fait que les présidents sortants, candidats à leur propre succession, postulent pour un troisième mandat. Si ces candidatures ont été validées par les juridictions constitutionnelles respectives de ces pays, elles restent fortement contestées par une partie de la classe politique voire de la société civile.

En Côte d'Ivoire, le caractère peu inclusif du processus du fait notamment de l'invalidation de candidatures d'opposants majeurs comme l'ancien Président Laurent Gbagbo mais surtout l'ancien Président de l'Assemblée Nationale et ancien chef rebelle Guillaume Soro renforce les craintes d'une instabilité politique. En Guinée la fracture sociale liée notamment à la manipulation de l'ethnicité constitue une source supplémentaire d'instabilité.

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont quant à eux confrontés au péril djihadiste au même titre d'ailleurs que le Nigeria. Si le Niger et le Burkina Faso s'inscrivent à l'heure actuelle dans une dynamique de consolidation démocratique, le Mali éprouve quelques difficultés à se sortir d'une instabilité politique ponctuée de coups d'Etat.

En renonçant à un troisième mandat, le Président Mouhamadou Issoufou œuvre à l'organisation d'élections apaisées et à une transition pacifique au

Niger. Au Burkina Faso la transition post Compaoré se poursuit sans difficultés majeures avec à la clé le respect du calendrier électoral.

Au Mali au-delà du djihadisme et de la rébellion, l'instabilité politique résulte surtout de la gouvernance économique qui a fini par exaspérer les populations.

Sur la base du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO, le Gorée Institut tente d'évaluer la capacité des pays à faire face efficacement aux sources d'instabilité institutionnelle aussi bien externes qu'interne. La présente évaluation a concerné le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Principaux résultats de l'évaluation

L'évaluation a abouti aux résultats suivants :

- Une forte progression du Niger, qui avec un score global de **2,715** contre **2,31** en 2017 réalise, la meilleure progression.
- Une moyenne progression du Burkina Faso qui avec un score de **2,58/5** contre **2,43** en 2017 a juste obtenu un score égal à la moyenne.
- Une faible progression du Mali qui, avec un score de **2,42/5** contre **2,37** en 2017, est resté en dessous de la moyenne

Recommandations

Aux Etats

De manière générale :

- Consolider les acquis et corriger les faiblesses structurelles révélés par la présente évaluation

De manière spécifique :

- S'approprier les rapports d'évaluation du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC)
- Diligenter l'opérationnalisation des centres nationaux d'alerte précoce
- Impliquer davantage la société civile notamment dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engageant pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire.
- Renforcer la sécurité des organisations œuvrant dans l'assistance humanitaire
- Avoir une approche plus holistique de la prévention des conflits en mettant l'accent sur la résilience des populations notamment les aspects humanitaires
- Faire observer par les forces de défense les droits de l'Homme dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias
- Renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention et le règlement des différends
- Elaborer un plan national d'action pour l'éducation à la paix et le cas échéant le mettre en œuvre

Aux organisations de la société civile

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à leur vulgariser

- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Sensibiliser sur les forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents
- Renforcer les programmes d'éducation à la paix
- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme

Recommandations à la CEDEAO

- S'appropriier les rapports d'évaluation du CPCC produits par la société civile
- Appuyer l'opérationnalisation des centres nationaux sur l'alerte précoce
- Elargir la coopération avec la société civile à des acteurs autres que le WANEP
- Veiller à ce que les Etats impliquent largement les acteurs de la société civile dans les centres nationaux d'alerte
- Appuyer la société civile dans les campagnes de sensibilisation sur la dimension civile des forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer l'opérationnalité des forces en attente de la CEDEAO
- Accompagner les Etats dans la mise en œuvre des accords bilatéraux et régionaux en matière de sécurité
- Réviser le Protocole de la CEDEAO sur la bonne gouvernance pour introduire des dispositions exigeantes en matière de limitation des mandats et lutter contre les pratiques d'instrumentalisation du droit pour exclure des candidats aux élections
- Discriminer de manière positive les pays qui à l'instar du Mali éprouvent plus de difficultés dans l'opérationnalisation du CPCC.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Si l'Afrique en général est un espace très conflictuel, l'Afrique de l'Ouest demeure l'une des régions les plus affectées par les conflits. En effet, à l'exception de la région des grands lacs, celle ouest africaine a enregistré les conflits les plus longs et les plus sanglants au cours de ces vingt-cinq dernières années.

Les ressorts de ces conflits sont nombreux et variés et l'on peut en distinguer les facteurs politico-juridique et socio-économique d'ordre interne ainsi que ceux d'ordre exogène. Les facteurs politico-juridiques sont liés au régime politique marqué notamment par une prépondérance de l'institution présidentielle ainsi que la faiblesse des mécanismes de régulation du jeu politique. Beaucoup de crises politiques en Afrique sont liées à l'accession à la station présidentielle qui polarise la réalité du pouvoir dans les Etats. La majorité des crises électorales débouchant souvent sur une instabilité institutionnelle concerne l'élection présidentielle.

Les facteurs sociaux tiennent pour l'essentiel à l'échec de la construction d'un Etat Nation qui se manifeste par la prégnance des crises identitaires religieuses ou communautaires. Sur le plan économique, les conflits trouvent leur origine dans la pauvreté ambiante ressentie comme une violence exercée contre une majorité par une minorité qui accapare le peu de ressources disponibles. Cette situation est amplifiée par une croissance démographique extrêmement forte, ce phénomène étant lui-même renforcé par la mal gouvernance en général et la corruption en particulier.

L'évolution des conflits en Afrique de l'Ouest a montré qu'ils sont devenus de moins en moins interétatiques et de plus en plus d'ordre interne. Ceci donne aux dynamiques internes des Etats une dimension particulière. La

sécurité ne peut plus être envisagée dans sa conception classique, c'est-à-dire, la sécurité physique. L'enjeu des conflits est devenu un problème de sécurité humaine. Aux dimensions politiques, économiques, sociales des conflits, il convient d'ajouter celle environnementale.

Si l'analyse des ressorts de l'instabilité institutionnelle et de l'insécurité humaine autorise une certaine généralisation, il convient de préciser que l'intensité avec laquelle ils opèrent varie d'un Etat à un autre. Cette situation s'explique par une trajectoire politique et une situation économique différenciée. En effet, si certains pays connaissent un développement politique qui permet d'espérer une stabilité et une consolidation démocratique, d'autres apparaissent encore à bien des égards comme des démocraties bloquées.

Il est largement admis que la stabilité institutionnelle est l'une des échelles utilisées pour mesurer les progrès démocratiques d'un pays - et qu'elle est à son tour déterminée par le niveau de maturité démocratique. Cependant, les trois États d'Afrique de l'Ouest ont été confrontés à plusieurs formes de défis de leadership et de déficiences institutionnelles tout au long de leur histoire politique respective. Ils s'efforcent soit de mettre en place des institutions crédibles ou de renforcer celles qui existent déjà, soit de retrouver la stabilité politique et institutionnelle dans le cadre d'un effort de consolidation de leurs démocraties respectives. En réalité, les faits ont mis en évidence le manque d'attention prioritaire des pays en raison de différentes formes d'abus des institutions démocratiques. Cela a été un facteur critique contribuant aux causes profondes de la guerre civile observée dans de nombreux pays du continent africain.

Le Goree Institute en partenariat avec le National Institute for Multiparty Democracy (NIMD) souhaite entreprendre cet exercice de monitoring en partant du constat que l'instabilité institutionnelle a contribué à l'émergence

de conflits violents et à leur prolifération, à l'aggravation de la pauvreté, des inégalités, du chômage des jeunes et à la mauvaise mise en œuvre des politiques dans les pays politiquement instables d'Afrique d'Ouest et que ces menaces à la stabilité institutionnelle dans les pays ciblés sont nombreuses et interconnectées. Par-dessus tout, la faiblesse des dirigeants et des institutions a contribué à l'augmentation des cas de corruption, à l'absence de responsabilité et d'État de droit. S'il est pertinent de reconnaître que ces facteurs limitent la croissance et le développement des pays, ils sont également symptomatiques du déficit général de gouvernance dans les trois pays ciblés. Ce qui précède implique que la faiblesse des institutions de l'État, la détérioration des environnements de gouvernance, le manque de capacité de leadership et le manque de respect des droits de l'homme sont quelques-unes des caractéristiques de l'instabilité institutionnelle observée dans les trois pays ciblés au fil des ans. Cette situation continue d'avoir un impact négatif sur la croissance économique, la cohésion sociale et le chômage des jeunes ; et contribue donc tout autant à aggraver la fragilité des États, la faible croissance économique et l'intolérance politique.

L'objectif principal de ce monitoring est de diagnostiquer les sources d'instabilité institutionnelle dans les trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger). De manière spécifique il s'agit d'approfondir la compréhension, et contribuer à informer les interventions fondées sur des preuves du programme Pouvoir du Dialogue ; de fournir un suivi pays par pays de la vulnérabilité structurelle causée par l'instabilité institutionnelle dans les pays ciblés en Afrique de l'Ouest ; de compléter les données basées sur les événements, afin de fournir à l'institution de Gorée et aux décideurs politiques des informations et des analyses plus contextualisées visant à favoriser la réforme institutionnelle et d'effectuer une analyse rétrospective de l'alerte et de la réponse rapides afin d'identifier les précurseurs empiriques de l'instabilité institutionnelle et de déterminer les canaux de communication avec les décideurs politiques.

METHODOLOGIE

INDICATEURS

Pour évaluer la stabilité institutionnelle dans les trois pays Burkina Faso, Mali et Niger, nous avons eu recours à un questionnaire portant sur 73 questions. Au cours du mois d'aout 2020, 30 moniteurs à raison de 10 moniteurs par pays, ont recueilli des données originales sur chacun des 3 pays, répondant à des questions standardisées. Les indicateurs ayant fait l'objet de ce monitoring, sont issues du Cadre de Prévention de Conflit de la CEDEA (CPCC). Les indicateurs sont répartis en 14 groupes et en 27 sous – groupes. Les répondants ont évalué la stabilité institutionnelle en attribuant une note comprise entre 1 (Mauvais) et 5 (Excellent).

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs
Alerte précoce	Fonctionnement du Système d'Alerte précoce	Existence de points focaux
		Coordination avec le bureau zonal
	Participation de la société civile au système d'Alerte Précoce	Existence de personnels qualifiés formés à la collecte, le traitement et l'analyse de l'information
		La société civile dispose de moyens de pression dans la prévention des conflits
Diplomatie préventive	Compétence de la société civile dans la diplomatie préventive	Existence de ressources en analyse des conflits
		Existence de ressources en médiation et conciliation

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs
	Implication de la société civile en diplomatie préventive	La base de données de la CEDEAO comporte des personnes ressources de la société civile
		Existence de mécanisme de communication et d'information avec les bureaux zonaux et le comité des sages
Démocratie et Gouvernance Politique	Effectivité de la séparation des pouvoirs	Mécanismes de contrôle de la séparation des pouvoir
		Efficacité du législatif pour surveiller l'exécutif et le rendre responsable de ses actes
	Participation de la population à la prise de décision	Participation politique à travers des processus libres, crédibles et démocratiques à l'élection de leurs dirigeants pour un mandat déterminé
		Degré de participation des femmes dans la vie politique, représentation des femmes aux postes de responsabilité
		Droit d'accès des citoyens à l'information gouvernementale conféré par la constitution
	Compétition équitable pour la	Mesurer l'effectivité du processus de décentralisation
		Degré de liberté de formation de partis politique, recruter et mener des activités

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs	
	conquête du pouvoir	Financement des partis politiques	
		Capacité des organes de gestion des élections à accomplir leur mission	
		Acceptation des candidatures indépendantes	
Droits de l'homme et règle de droit	Garantie des droits de l'homme	La primauté de la loi	
		Cadre juridique de promotion et de protection des droits humains	
		Cadre institutionnel de promotion et de protection des droits humains	
		Indépendance de la justice	
		Accès équitable de tous à la justice	
	Efficacité des services publics	Accessibilité et fiabilité des services publics	
		Existence de mécanismes pour la promotion de l'évaluation de la prestation de services	
	Efficacité des normes, politiques et mécanisme de bonne gouvernance	Transparence dans la gestion des affaires publiques	
		Responsabilité et reddition des comptes	
		Cadre juridique de lutte contre la corruption	
		Cadre institutionnel de lutte contre la corruption	
		Résultats des procédures judiciaires	
	Médias	Médias et sécurité humaine	Effectivité de la liberté de presse
			Rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs
		Rôle des médias dans l'éducation à la paix
Gouvernance des ressources naturelles	Transparence et responsabilité dans la gestion des ressources minières, pétrolières et gazières	Transparence et responsabilité dans la gestion des industries extractives
		Existence d'une expertise dans la mise en œuvre de politiques et cadres de réglementation
		Répartition équitable des revenus générés par les ressources minières, pétrolières et gazières
	Gestion durable des terres	Existence et effectivité des politiques d'aménagement du territoire
		Existence de politique de lutte contre la désertification et la dégradation des terres
		Accès équitable au foncier
	Efficience de la gestion de l'eau	Disponibilité de l'eau en quantité suffisante
Efficacité de la politique de l'eau		
Initiatives transfrontalières	Gestion intégrée de la sécurité transfrontalière	Effectivité et efficacité des mécanismes de coopération
		Effectivité et efficacité de la coopération judiciaire
	Promotion des rapports de bon voisinage	Conduite d'échanges culturels, d'activités d'intégration et la coopération

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs
		Sensibilisation des populations sur les dispositions des conventions de la CEDEAO
		Effectivité de la libre circulation des personnes
Gouvernance sécuritaire	Services de sécurité et l'Etat de droit	Existence et effectivité des dispositifs juridiques
		Effectivité du contrôle des services de sécurité
		Redevabilité des forces de sécurité
	Services de sécurité et droits de l'homme	Existence de modules de formation pour renforcer les capacités du secteur de sécurité en matière de gouvernance démocratique, des droits de l'homme
Transparence dans le recrutement qui reflète la composition ethnique et le genre		
Désarmement pratique	Participation de la société à la lutte contre la prolifération des ALPC	Participation de la société civile dans les actions de la commission nationale
		Responsabilités de la société civile dans la conduite du plan d'action nationale lutte contre les ALPC
	Soutien de la société civile à la mise en œuvre de	Activités de sensibilisation des populations sur les effets de la prolifération des (ALPC)

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs
	la convention de la CEDEAO sur les ALPC ?	Projets à impact rapide conduits en vue de soutenir la collecte et la destruction d'armes
		Vulgarisation sur la législation nationale, le protocole de la CEDEAO sur les ALPC
Femmes paix et sécurité	Participation de la société à la mise en œuvre de la 1325	Appropriation par la société civile du plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325
	Intégration des femmes dans la prévention des conflits	Prise en compte des besoins des femmes dans la mise en œuvre du CPCC, le mécanisme de maintien de la paix ainsi que le protocole additionnel
		Existence de programme de promotion des droits de la femme
		Existence de programme de lutte contre les violences faites aux femmes
		Existence de programme de renforcement des capacités des femmes en analyse des conflits, médiation, conciliation
Promotion des jeunes	Efficacité dans la protection des droits des jeunes et des enfants	Existence de politiques efficaces de promotion des jeunes
		Existence de politique de protection des enfants
		Existence de politiques efficaces de protection des jeunes

Groupes	Sous-groupes	Indicateurs
		Existence de ressources suffisantes pour assurer une éducation de qualité
	Education des jeunes à la paix et à la citoyenneté	Existence de programmes d'éducation sur la citoyenneté et la paix
		Intégration de valeurs culturelles, de valeurs démocratiques dans les programmes d'éducation
Forces en attente de la CEDEAO	La société civile et promotion de la FAC	Promotion de la FAC à travers des programmes de sensibilisations
		Existence de programmes de renforcement des capacités des FAC dans les domaines des droits de l'homme
		Implication de la société civile aux programmes de renforcement de capacité
Assistance humanitaire	Renforcement de la résilience par la société civile	Existence d'un programme de prévention des crises humanitaires mis en œuvre par la société
		Efficacité de l'action humanitaire dans la réduction de l'impact des catastrophes humanitaires et des urgences
Education à la paix	Sensibilisation des populations aux valeurs de la vie humaine	Existence d'actions de sensibilisation des populations sur la citoyenneté, les valeurs des droits de l'homme

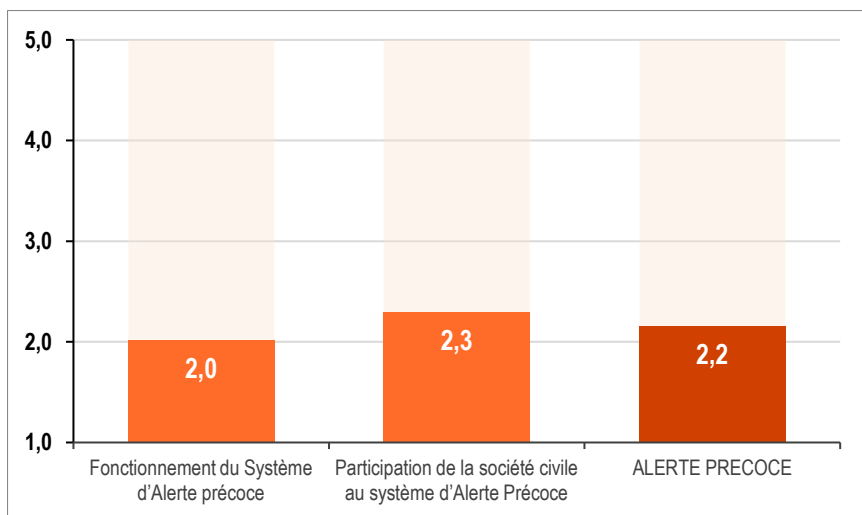
COLLECTE DES DONNEES

La technique de collecte des données auprès des cibles a été l'entretien dirigé et l'outil était un questionnaire structuré suivant les indicateurs préalablement établis à cet effet. Les données ont été collectées auprès d'environ 1000 cibles dans chaque pays à savoir dont l'exécutif (100), les députés et assistants parlementaires de l'Assemblée nationale (100), le système judiciaire (10), les collectivités locales (100), les partenaires techniques et financiers (100), les organisations de la société civile (200) et les citoyens (300).

Pour mener cette étude 10 moniteurs par pays ont été formés sur le questionnaire et l'application de collecte. Les entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant ont été menés à l'aide d'une tablette ou un smartphone avec l'application Open Data Kit (ODK). En effet, l'utilisation de cette application pour la collecte des données a été motivée par le fait qu'elle remplace le formulaire papier et a pour mérite de réduire le temps qui sépare la collecte et la disponibilité des données en éliminant les étapes intermédiaires de codification et de saisie et diminue par la même occasion les erreurs de saisie.

ANALYSE DE LA STABILITE INSTITUTIONNELLE AU BURKINA FASO

ALERTE PRECOCE



La composante Alerte précoce est créditée d'un Score faible de **2,2 / 5**. Une situation qui est préjudiciable à la prévention des conflits et à leur règlement rapide. On n'observe qu'aucune des sous composantes n'est créditée d'un score au-dessus de la moyenne. Il convient de faire observer que l'alerte précoce de la CEDEAO a connu des dysfonctionnements liés au manque de personnels au niveau de certains bureaux de liaison et d'absence de notification des suites réservées aux informations remontées. Le système d'alerte de la CEDEAO est en réforme et un projet pilote est actuellement en train d'être exécuté. Le Burkina Faso fait partie des cinq pays choisis pour ce projet qui prévoit la mise en place de centres nationaux pour la coordination

du mécanisme d'alerte précoce avec une plus grande implication de l'Etat¹. Ces centres nationaux remplacent les bureaux régionaux.

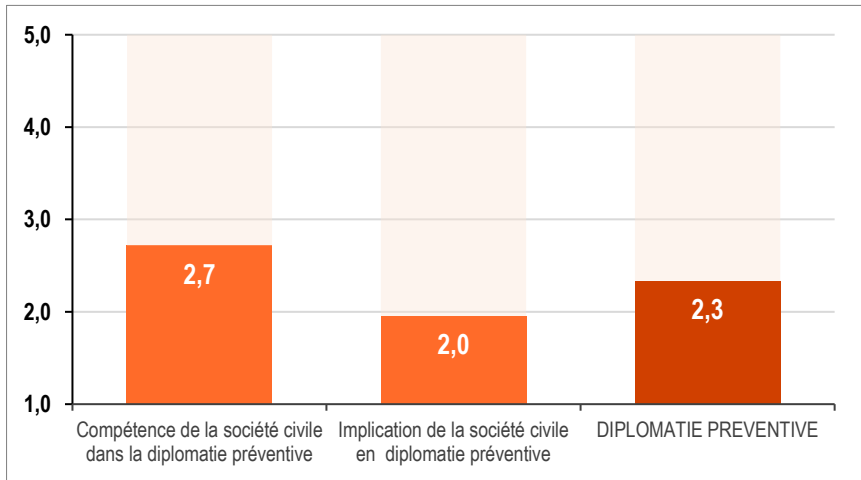
Pour le Représentant de la CEDEAO au Burkina le mécanisme fonctionne plutôt bien au regard de la situation dans les autres pays de la CEDEAO². Il reconnaît néanmoins que des orientations ont été données au Centre national pour la coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponse du Burkina pour plus d'efficacité. Le Centre n'a commencé à fonctionner qu'en février 2018. La première session du Comité d'orientation et de suivi (COS) du mécanisme national d'alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires du Burkina Faso ne s'est tenue qu'au mois d'août 2019.

Cette composante a été créditée lors de l'évaluation menée par Gorée Institute en 2017 d'un score de **1,6**. Les progrès du Burkina Faso dans ce domaine restent très insuffisants.

1 Amandine Gnanguénon, Afrique de l'Ouest : faire de la prévention des conflits la règle et non l'exception, Publication de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Septembre 2018 Publication de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Septembre 2018, p6 et s.

2 Mécanisme national d'alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires : « Au Burkina Faso, le système fonctionne bien », selon le représentant résidant de la CEDEAO, <https://www.zoodomail.com/ft/securite/mecanisme-national-dalerte-precoce-et-de-reponse-aux-risques-securitaires-au-burkina-faso>, consulté le 08-09-2020

DIPLOMATIE PREVENTIVE



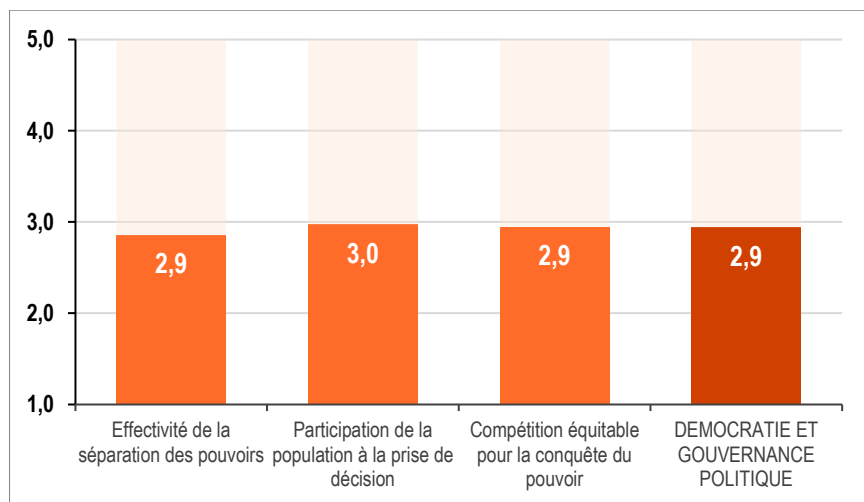
Le score de **2,3/ 5** attribué à la composante **Diplomatie préventive** est faible. Elle résulte moins de la compétence de la société civile mais plutôt de sa non-implication. Cette situation peut en partie être imputée à un défaut d'organisation et un manque de cohésion³ de sorte que l'Etat a du mal à trouver des interlocuteurs. Cette situation confirme le point de vue de certains analystes qui estime qu'une des faiblesses du mécanisme de prévention des conflits de la CEDEAO est la faible implication de la société civile à l'exception du WANEP⁴.

Lors de l'évaluation de 2017 cette composante a été créditée d'un score **2,21**. Les progrès du Burkina Faso dans ce domaine sont quasi nuls.

³ Search For Common Ground, *Quelles opportunités d'action pour la société civile dans la gestion des conflits au Burkina Faso ? Rapport final* Septembre 2013, p.30

⁴ Amandine Gnanagnon, *Afrique de l'Ouest : faire de la prévention des conflits la règle et non l'exception*, op.cit,p.13

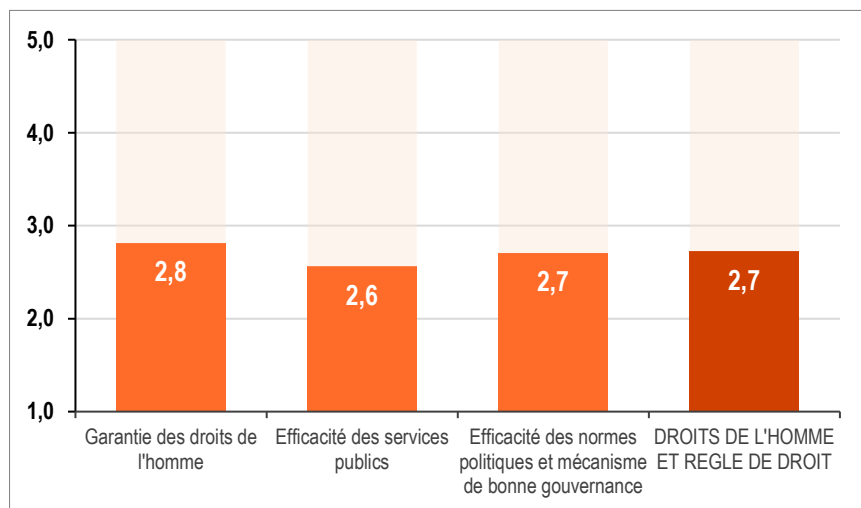
DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE POLITIQUE



Avec un score de **2,9** attribué à la composante **Démocratie et Gouvernance politique** la situation de la démocratie et de la gouvernance apparaît appréciable. Il s’y ajoute que la séparation des pouvoirs, la participation de la population à la prise de décision et la compétition équitable pour la conquête du pouvoir sont crédités de scores au-dessus de la moyenne. Avec la chute du Président de Blaise Compaoré, de nouveaux jalons ont été posés dans l’approfondissement de la démocratie et l’amélioration de la gouvernance politique. Une étude réalisée Fondation Bertelsmann, de 2016 à 2018 laisse apparaître que le Burkina Faso avait réalisée de véritables progrès vers la démocratie.

Le Burkina Faso a enregistré un léger recul au regard de l’évaluation de 2017 où un score de **3,1** a été attribué à la composante. Démocratie et Gouvernance politique. Ce recul peut être expliqué par une baisse de l’euphorie née de la chute du régime du Président Compaoré.

DROITS DE L'HOMME ET REGLE DE DROIT



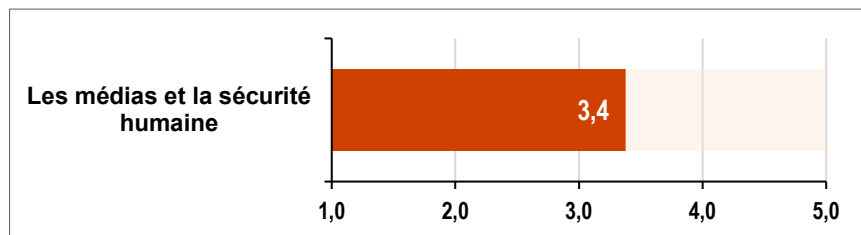
Avec un score de **2,7/5**, donc au-dessus de la moyenne, la situation des droits de l'Homme et le respect de la règle de droit malgré quelques insuffisances apparaissent acceptables. Le renforcement de l'Etat de droit est à mettre au crédit encore une fois du soulèvement populaire qui a abouti à la chute du Président Blaise Compaoré. On observe que toutes les sous composantes sont créditées de scores au-dessus de la moyenne.

Un cadre juridique et institutionnel protecteur des droits humains a été mis en place. Il reste que des violations des droits humains du fait de l'Etat, de groupes armés, de milices d'autodéfense ou encore de l'ignorance des populations sont toujours constatées⁵.

⁵ Amnesty International, *Burkina Faso, la difficile marche vers le respect des droits humains*, COMMUNICATION D'AMNESTY INTERNATIONAL POUR L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL [ONU], 30^e SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉPU, MAI 2018 Kouzodon/DAH, *Présentation du cadre juridique de protection des droits de l'homme au Burkina Faso*, inédit

En 2017 cette composante a été créditée d'un score de **2,6**. Une amélioration de la situation des droits de l'Homme et de la règle de droit est à relever même si elle est légère.

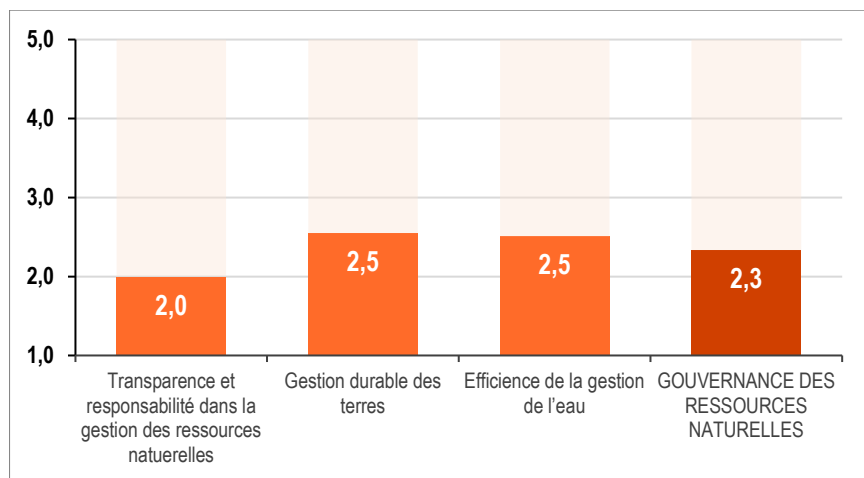
MEDIAS



La composante **Médias et sécurité humaine** est créditée du meilleur score de toutes les composantes avec une note de **3,4/5**. La liberté de la presse connaît au Burkina Faso une embellie depuis la transition post Balise Compaoré. Le Burkina Faso est aujourd'hui considéré comme un modèle de réussite sur le continent africain. Le paysage médiatique est devenu dynamique, professionnel et pluraliste. En 2020 le Burkina occupe le 38^{ème} rang mondial selon le classement établi par Reporters sans Frontières. Un recul de deux places par rapport au classement de 2019 où il occupait le 36^{ème} rang. Les médias jouissent d'une grande capacité de mobilisation et de sensibilisation en ce qu'ils touchent directement les populations. Leur rôle en matière de sécurité humaine est ainsi crucial.

Cette composante a été créditée en 2017 d'un score de **3,54**. Un léger recul est à relever mais la situation reste satisfaisante dans l'ensemble.

GOVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES



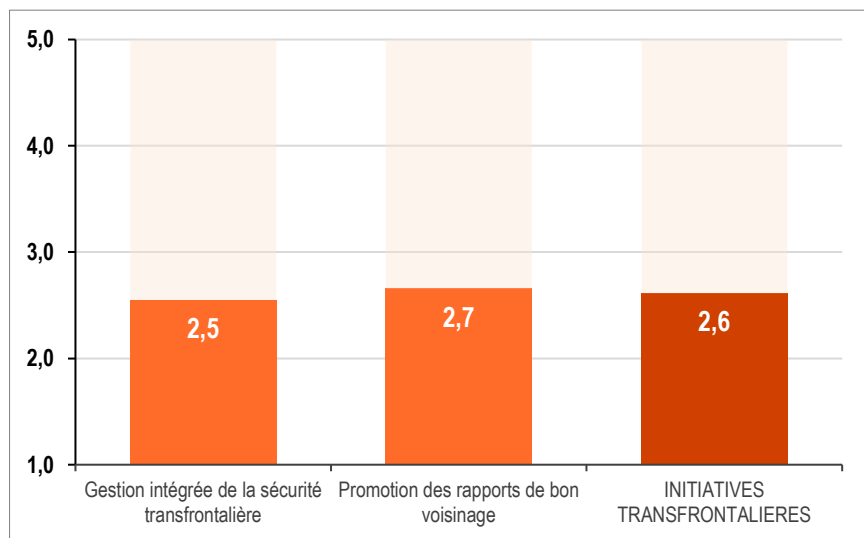
Les ressources naturelles sont caractérisées par une faible gouvernabilité avec un score de **2,3/5** c'est-à-dire en dessous de la moyenne. L'explication principale réside dans la faible transparence et responsabilité dans la gestion de ces ressources. Ce score tranche avec le classement 2017 du Burkina arrivé 3^{ème} en Afrique derrière le Ghana et le Botswana avec l'indice sur la gouvernance des ressources naturelles de 2017. Ce score peut s'expliquer par le mauvais classement du Burkina Faso à l'Indice de perception de la Corruption (IPC) de Transparency International. En 2019 avec un score de 40 points se retrouve à la 85^{ème} place sur un total de 180 pays. Par ailleurs, la gestion des ressources foncières et en eau est fortement affectée notamment par les conflits entre éleveurs et agriculteurs et la faible capacité des structures locales à réguler les luttes pour l'accès à ces ressources.⁶

⁶ Gabin Korbéogo, *Gérer les conflits liés à l'eau dans l'agriculture irriguée au Burkina Faso*, Avril 2017,

https://www.researchgate.net/publication/326607315_Gerer_les_conflits_lies_a_l'eau_dans_l'agriculture_irriguee_au_Burkina_Faso,

Pour cette composante, les progrès réalisés depuis 2017 sont faibles puisque cette composante était déjà créditée d'un score de **2,14**

INITIATIVES TRANSFRONTALIERES



Le score de **2,6** attribué à la composante '**Initiatives transfrontalières**' apparaît moyen. Quelques acquis sont à relever mais les actions entreprises dans ce cadre méritent d'être renforcées. En perspective de la prévention de conflits une base sur laquelle le Burkina Faso peut s'appuyer existe déjà.

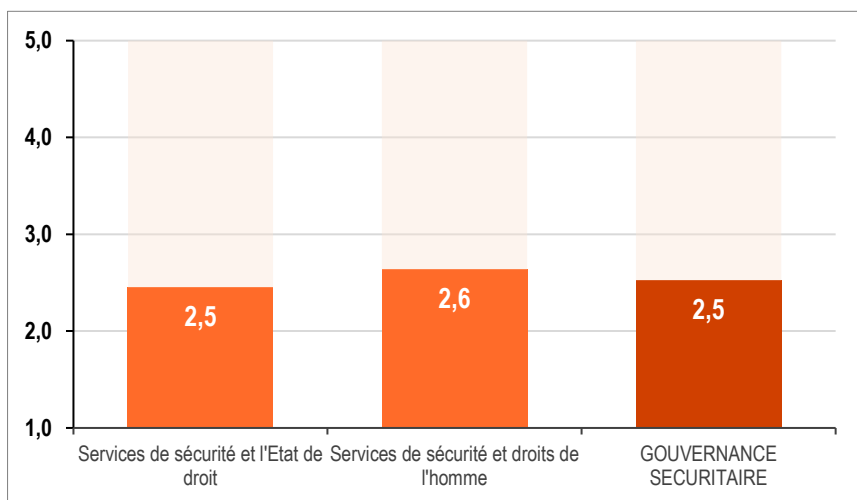
S'agissant des rapports de bon voisinage, le Burkina Faso grâce notamment au Président Compaoré avait mené une politique de bon voisinage avec les pays voisins avec une diplomatie très active au niveau sous régional.

En ce qui concerne la gestion intégrée de la sécurité transfrontalière, il faut dire que le terrorisme rend plus que nécessaire la coopération transfrontalière. Une dynamique tripartite Burkina-Mali-Niger, se dessine avec le projet de

déploiement d'une des trois composantes de la force du G5 dans la zone des trois frontières, appelée Liptako-Gourma.⁷

En 2017 cette composante a été créditée d'un score en dessous de la moyenne de 2,45. Des progrès significatifs ont été par conséquent réalisés.

GOVERNANCE SECURITAIRE



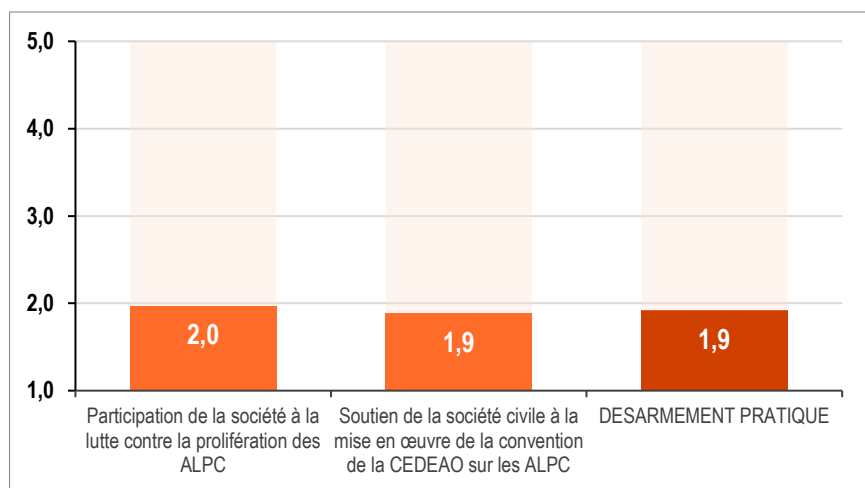
La composante **Gouvernance sécuritaire** est créditée du score passable de 2,5/5. Les services de sécurité ne sont pas encore appropriés les valeurs de l'Etat e droit de manière très satisfaisante. La soumission des services de sécurité au droit apparaît encore limitée. On peut imputer cette situation au règne pendant longtemps d'un régime plutôt autoritaire avec une certaine impunité. Le contexte de lutte contre le terrorisme n'est pas favorable au respect par les forces de sécurité des droits de l'Homme. Des exécutions

7 International CRISIS GROUP, Nord Burkina : Ce que cache le Djihad, Report n°254/ Africa, Octobre 2017, Emile OUEDRAOGO, Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien –la perspective du Burkina Faso, Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2016, p.23

extrajudiciaires commises par les forces de sécurité mais surtout leur passivité a été dénoncées⁸. Il convient de souligner que l'Etat entend renforcer la professionnalisation es forces de défense et de sécurité pour un meilleur respect des droits humains.

En 2017, cette composante a été créditée d'un score de **2,73**. Une régression est observée mais elle peut être justifiée par la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays.

DESARMEMENT PRATIQUE



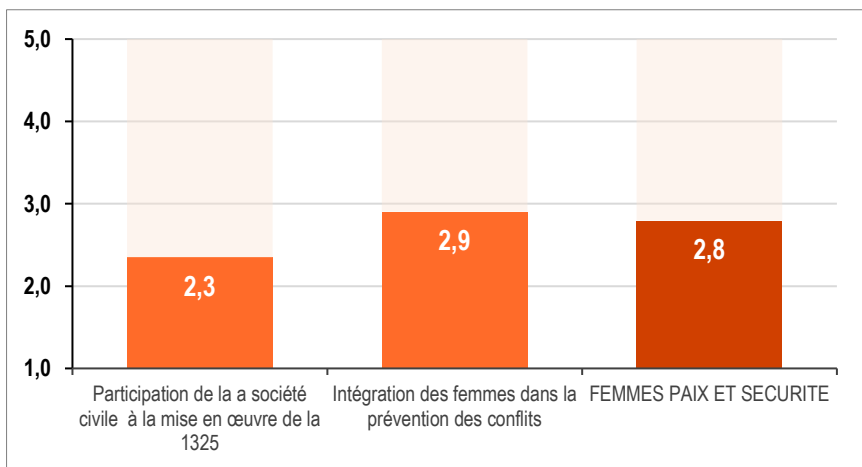
Le score attribué à la **Désarmement en pratique** composante soit **1,9/5** est très faible. La contribution de la société civile à la lutte contre les armes légères et de faible calibre apparaît marginale. Toutefois ce score peut s'expliquer par un manque de vulgarisation des actions entreprises par la société civile. En effet, le Mouvement Burkinabé des droits de l'Homme et le Secrétariat

⁸Laurent Larcher, « Forces armées, la défiance et le discrédit gagnent les esprits dans le Sabel », <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Forces-armees-defiance-discredit-gagnent-esprits-Sabel-2020-06-05-1201097695>,

Permanent des ONG collabore avec la Commission Nationale de lutte contre la prolifération des armes légères. La société civile est représentée au sein de cette Commission. Par ailleurs le Réseau d'Action sur les Armes légères en Afrique de l'Ouest section du Burkina Faso (RASALAO-BURKINA FASO) a entrepris depuis déjà quelques années de sensibilisation sur la Convention de la CEDEAO. Le score attribué à cette composante questionne l'efficacité des initiatives de la société civile.

Lors de l'évaluation de 2017 la composante Désarmement en pratique a été créditée d'un score de **1,49**. Les progrès relevés restent très insuffisants.

FEMMES PAIX ET SECURITE



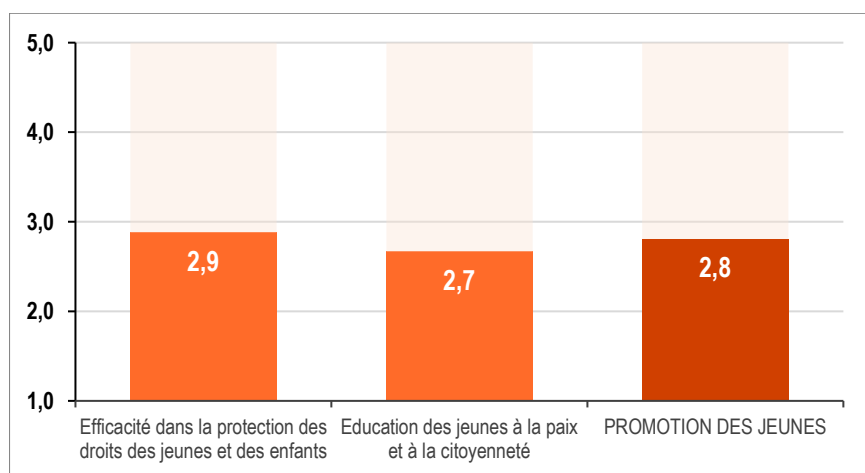
Avec un score de **2,8/5** l'action des femmes est globalement jugée positive mais limitée notamment la faible contribution de la société civile à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Pour rappel cette résolution adoptée en 2000 impose aux parties d'un conflit de respecter les droits des femmes et d'encourager leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post conflit. Un plan d'action a

été adopté depuis 2012 mais n'a été validé par l'Etat qu'en novembre 2019. Le Burkina a accusé dans la mise en œuvre de cette résolution un retard important comparé à des pays comme le Mali ou le Niger.

Toutefois les femmes œuvrent pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix notamment par la sensibilisation et la médiation⁹

Le Burkina a réalisé des progrès significatifs puisque cette composante a été lors de l'évaluation de 2017 créditée d'un score en dessous de **2,43**.

PROMOTION DES JEUNES



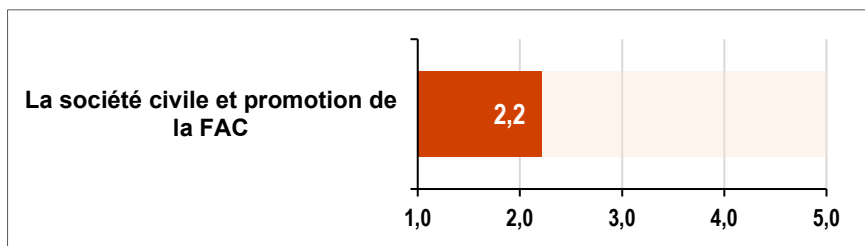
La composante **Promotion des jeunes** est créditée d'un score moyen soit **2,8/5**. Il y a lieu d'observer toutefois que les deux sous composantes sont créditées de scores au-dessus de la moyenne. Il y a par conséquent des acquis qu'il convient de consolider. Certaines études ont montré néanmoins des

⁹ Timbuktu Institute, « Conflits inter-communautaires au Sabel : Et si les femmes détenaient la solution ? », <https://timbuktu-institute.org/index.php/toutes-l-actualites/item/260-conflits-inter-communautaires-au-sabel-et-si-les-femmes-detenaient-la-solution>,

insuffisances en matière de civisme perceptibles notamment en milieu scolaire. Certaines études ont montré néanmoins des insuffisances en matière de civisme perceptibles notamment en milieu scolaire.¹⁰ La protection des droits des jeunes et leur éducation à la paix et à la citoyenneté sont essentielles pour toute politique durable de prévention des conflits. Pour certains les jeunes ont surtout besoin de promotion au leadership politique et culturel.

Pour cette composante le Burkina a enregistré des progrès significatifs puisque son score était de **2,47** donc en dessous de la moyenne.

FORCES EN ATTENTE DE LA CEDEAO

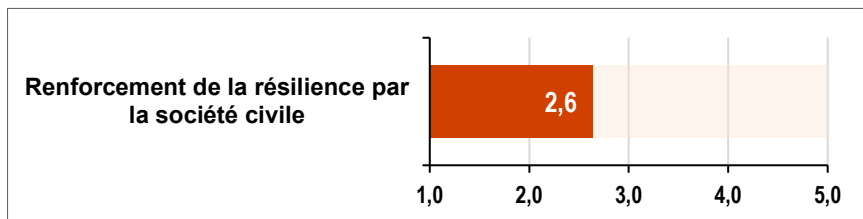


Le score attribué à cette composante Forces en attente de la CEDEAO est faible soit **2,2/5**. Ce score contraste avec le dynamisme prêté aux forces en attente de la CEDEAO considérées comme les forces les plus dynamiques sur le continent. Il s'explique toutefois par la lenteur accusée dans la mise en place des composantes civiles dans les différents pays y compris au Burkina Faso.

En 2017, cette composante était créditée d'un score de **1,33**. Les progrès sont réels mais restent insuffisants le score étant resté en dessous de la moyenne.

¹⁰ Pierre Kossé ATTIANA, *Jeunesse Burkina et civisme : Etat des lieux et perspectives- Le cas de la jeunesse urbaine scolarisée de Ouagadougou*, 2009

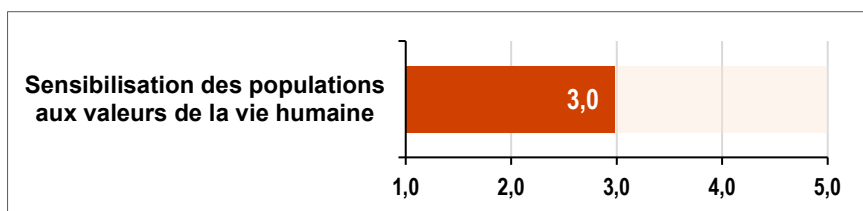
ASSISTANCE HUMANITAIRE



La composante **Assistance humanitaire** est créditée du score de **2,6/5**. Ce score quoique relativement moyen démontre à suffisance que la société civile est loin d'être absente sur le terrain de l'assistance humanitaire. Le Burkina Faso vit une crise humanitaire du fait du terrorisme et de l'insécurité qui sévissent notamment au nord du pays. Des ONG ont ainsi lancé une campagne dénommée « faisons un geste » au mois d'Août 2019.

Au regard de l'évaluation de 2017 une évolution positive est à relever le score attribué à l'époque étant de **2,21** donc en dessous de la moyenne.

EDUCATION A LA PAIX



Le score attribué à la composante **Education à la paix** soit **3/5** constitue l'un des meilleurs scores obtenus par le Burkina Faso dans le cadre de cette évaluation. Des programmes importants d'éducation à la paix ont été conçus aussi bien par des bailleurs que par l'Etat. En vue de la prévention de la

violence à l'école, par exemple, des cellules de paix ont été instituées comme mécanismes de veille au Burkina Faso.

WANEP-Burkina Faso a plaidé avec succès pour l'inclusion des modules d'enseignement de l'éducation à la paix dans les écoles normales et dans le programme scolaire existant.

Lors de l'évaluation de 2017, la composante Education à la paix a été créditée du score de **2,95/5**. Une légère amélioration est à relever.

CONCLUSION

Une moyenne progression du Burkina Faso

En effet le Burkina Faso a obtenu des scores positifs pour Huit (8) des quatorze (14) composantes retenues dans le cadre de cette évaluation.

Les bons scores ont été réalisés dans les composantes, Médias (**3,4**) Education à la paix (**3**) Démocratie et Gouvernance politique (**2,9**), Femmes, Paix et Sécurité (**2,8**), Promotion des jeunes (**2,8**) et dans une moindre mesure dans la composante Droits de l'Homme et Règle de droit (**2,7**).

En revanche les scores faibles ont été relevés dans des domaines essentiels pour la prévention des conflits à savoir l'alerte précoce (**2,2**), Diplomatie préventive (**2,3**), Désarmement pratique (**1,9**) et Gouvernance des ressources naturelles (**2,3**).

Au regard de l'évaluation de 2017, le Burkina Faso n'a régressé que dans les composantes Gouvernance sécuritaire, Médias et Démocratie et gouvernance politique. Il est à observer que pour ces deux dernières composantes le recul est minime en ce sens les obtenus restent positifs.

A l'Indice CEDEAO pour la paix et la sécurité (ICPS) le Burkina Faso affiche un score de **2,58/5** contre **2,43** en 2017

La progression globale du Burkina Faso est réelle mais elle reste moyenne.

RECOMMANDATIONS

A l'Etat

De manière générale :

- Consentir davantage d'efforts pour consolider les acquis dans les composantes Médias Education à la paix, Démocratie et Gouvernance politique), Femmes, Paix et Sécurité, Promotion des jeunes et dans une moindre mesure dans la composante Droits de l'Homme et Règle de droit
- Corriger les insuffisances dans les autres composantes

De manière spécifique :

- S'approprier les rapports d'évaluation du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC)
- Diligenter l'opérationnalisation des centres nationaux d'alerte précoce
- Impliquer davantage la société civile notamment dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engager pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire.

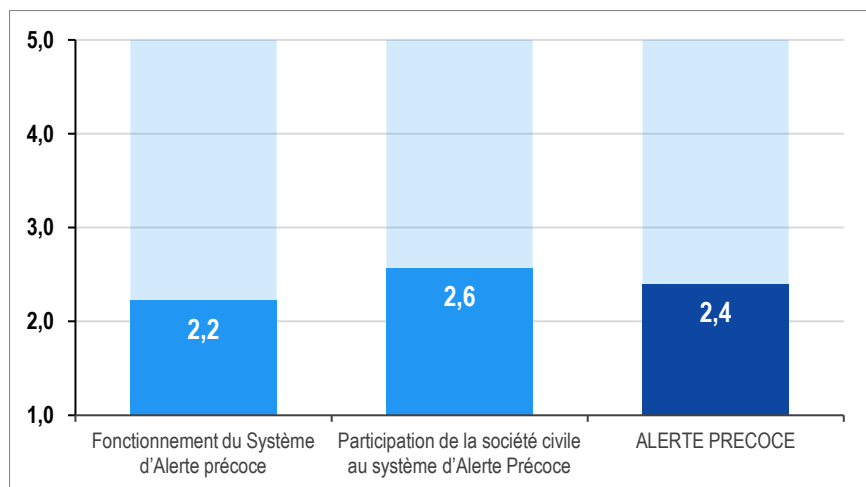
- Renforcer la sécurité des organisations œuvrant dans l'assistance humanitaire
- Avoir une approche plus holistique de la prévention des conflits en mettant l'accent sur la résilience des populations notamment les aspects humanitaires
- Faire observer par les forces de défense les droits de l'Homme dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias
- Renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention et le règlement des différends
- Elaborer un plan national d'action pour l'éducation à la paix et le cas échéant le mettre en œuvre

Aux organisations de la société civile

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à leur vulgarisation
- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Sensibiliser sur les forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents
- Renforcer les programmes d'éducation à la paix
- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme

ANALYSE DE LA STABILITE INSTITUTIONNELLE AU MALI

ALERTE PRECOCE



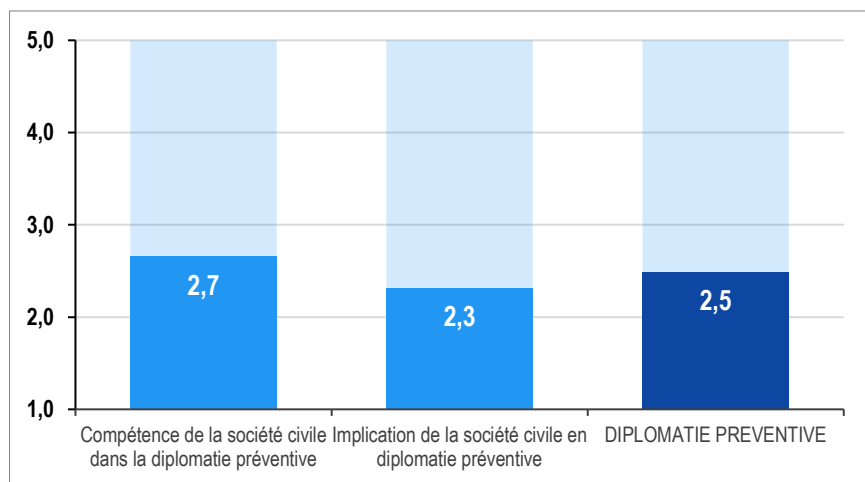
Le score de **2,4** attribué à la composante **Alerte précoce** laisse apparaître une faiblesse majeure dans la prévention des conflits au Mali. En effet, faute d'une identification précoce des germes conflits, leur résolution devient plus difficile lorsqu'ils éclatent.

A l'image du Burkina Faso, le Mali fait partie des pays qui expérimentent dans le cadre du projet pilote de la CEDEAO les centres nationaux. Le Centre National d'Alerte précoce a été inauguré en octobre 2017. Mais le Conseil d'Orientation et de Suivi du Mécanisme National d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques Sécuritaires du Mali n'a tenu sa première session que le 17 septembre 2019.

On observera que la sous composante Participation de la société civile est créditée d'un score au-dessus de la moyenne soit **2,6**, un acquis non négligeable en ce sens que la participation de la société civile est considérée comme un des maillons faibles du système de prévention des conflits de la CEDEAO.

Au regard de l'évaluation de 2017, le Mali a connu une faible progression le score attribué à l'époque étant de **2,31**.

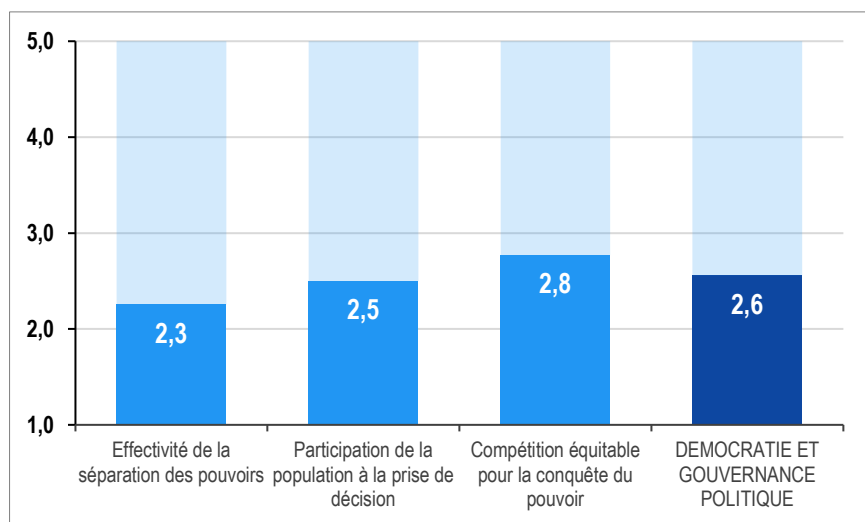
DIPLOMATIE PREVENTIVE



La composante **Diplomatie préventive** est créditée d'un score de **2,5/5**. Si la compétence de la société civile n'est pas mise en cause en général, ce score moyen s'explique par la faible implication de la société civile dans la diplomatie préventive. Une situation fâcheuse en raison du rôle important qu'elle est appelée à jouer dans le règlement des conflits. On doit relever cette différence entre l'alerte précoce et la diplomatie quant à la participation de la société civile.

Lors de l'évaluation en 2017, la composante Diplomatie préventive a été créditée d'un score **2,6**. Le Mali connaît, par conséquent, un léger recul en matière de diplomatie préventive.

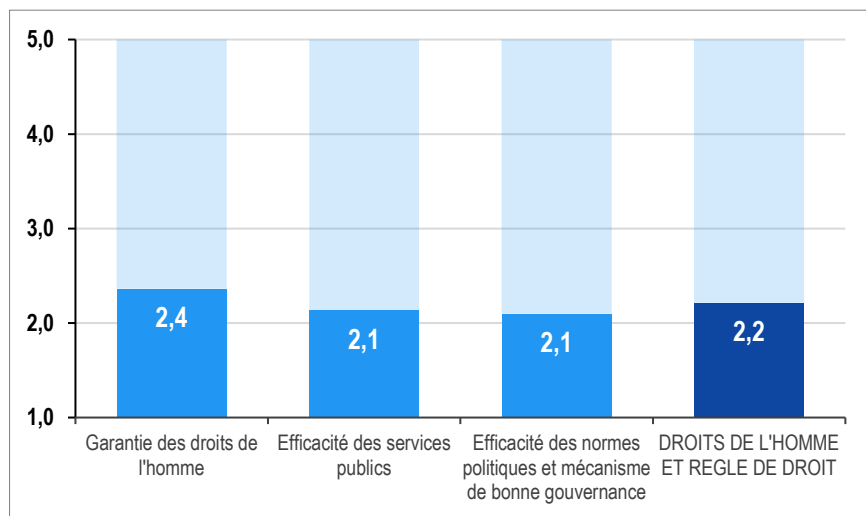
DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE POLITIQUE



Le score de **2,6** attribué à la composante **Démocratie et gouvernance politique** reste globalement moyen. Cette situation s'explique par le déficit de séparation des pouvoirs en raison d'un régime plutôt présidentieliste. La démocratie malienne est fortement éprouvée par l'instabilité institutionnelle de ces dernières années. En moins d'une décennie le Mali a connu deux coups d'état ; Après celui de mars 2012, le Mali vient à nouveau d'être secoué par un nouveau d'état militaire le 18 août 2020 qui, il est vrai, fait suite à un véritable soulèvement populaire contre le régime du Président Ibrahim Boubacar Keita. Les acquis démocratiques qui faisaient que le Mali était cité comme un modèle de démocratie semblent ainsi remis en cause.

En 2017 le Mali a été crédité pour cette composante d'un score de 2,7. Un léger recul est observé mais la situation reste acceptable dans l'ensemble.

DROITS DE L'HOMME ET REGLE DE DROIT

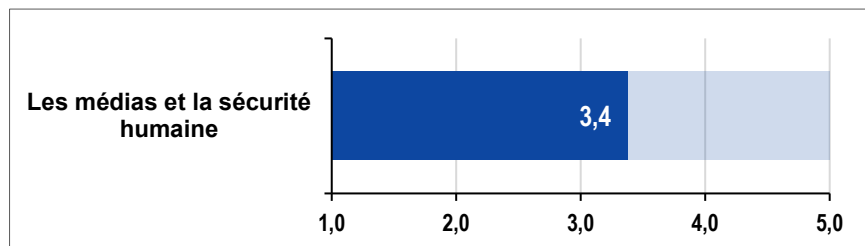


La composante **Droits de l'Homme et règle de droit** est créditée d'un mauvais score soit **2,2/5**. Ce score se comprend au regard du contexte de fragilité démocratique mais surtout d'insécurité. Des exactions sont généralisées et sont le fait des forces de défense et de sécurité, des mouvements rebelles et terroristes mais également des populations elles-mêmes avec notamment les affrontements interethniques. Une étude de l'Institut National de la statistique a montré qu'à peine plus d'un dixième des Maliens (12,5 %) pensent que les droits de l'homme sont toujours respectés et 36,1 % qu'ils le sont souvent. Un Malien sur cinq (21,4 %) se plaint que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés¹¹.

¹¹ L'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Mali en 2014, Rapport d'analyse du Module SHaSA-GPS, p.7

La situation des droits de l'Homme et de la règle de droit n'a pas évolué depuis 2017 et reste préoccupante le score attribué à l'époque était identique à savoir **2,2**.

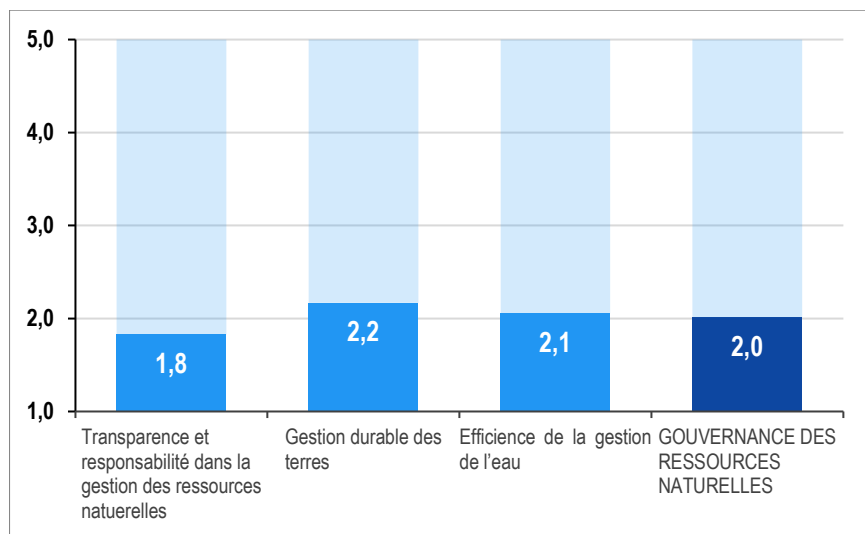
MEDIAS



Le score attribué à la composante **Média** soit **3,4** est satisfaisant et représente un réel acquis pour la sécurité humaine. Le Mali compte officiellement, aujourd'hui, en plus de la chaîne publique ORTM (radio et télévision), 5 télévisions non commerciales, 25 télévisions commerciales, 141 radios commerciales et 235 radios non commerciales. Ces médias ont un rôle important depuis la libéralisation du paysage médiatique à partir notamment de 2012 à la consolidation de la démocratie malienne.

Le Mali était déjà performant pour cette composante lors de l'évaluation de 2017 où il a été crédité d'un score de **3,01**. Le Mali a ainsi amélioré son score.

GOVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES



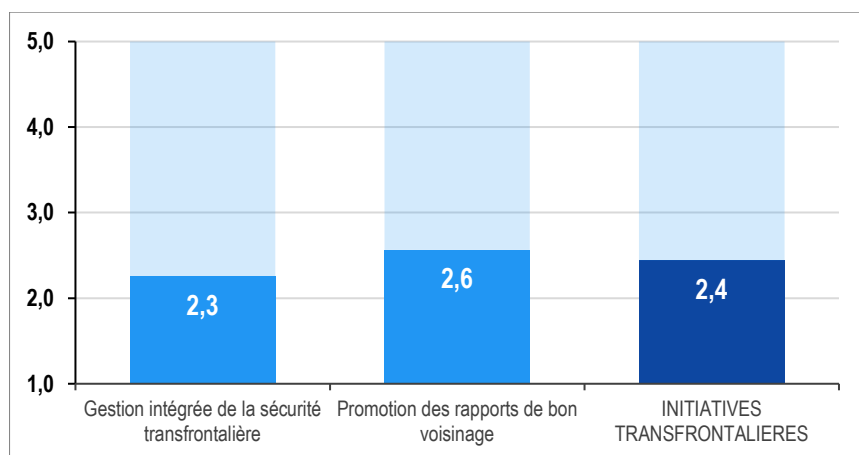
Le score attribué à la composante **Gouvernance des ressources naturelles** est faible soit **2/5**. Sans doute l'un des plus mauvais scores attribués au Mali dans le cadre de cette évaluation. Aucune des sous composantes n'a été créditée d'un score supérieur ou égal à la moyenne. On peut l'expliquer à partir de l'exploitation par exemple de l'or qui n'a eu aucun effet d'entraînement sur le développement du Mali bien qu'il en soit le troisième producteur africain. La mauvaise gouvernance foncière résulte essentiellement de l'insécurité foncière liée, entre autres, à l'inapplication des textes et l'absence de synergie entre structures intervenant dans la gestion des ressources foncières. Il s'y ajoute des conflits entre communautés quant à l'accès au foncier et à l'eau.

A l'IPC 2019 de Transparency International, le Mali affiche un score de 29 points (trois points de moins qu'en 2018) et reste dans la zone rouge

synonyme d'une situation de corruption endémique. Le Mali qui a reculé de 10 places occupe le 130^{ème} rang.

Depuis l'évaluation de 2017 aucun progrès significatif n'a été noté le score attribué était de **1,98**. La gouvernance des ressources naturelles resté préoccupante.

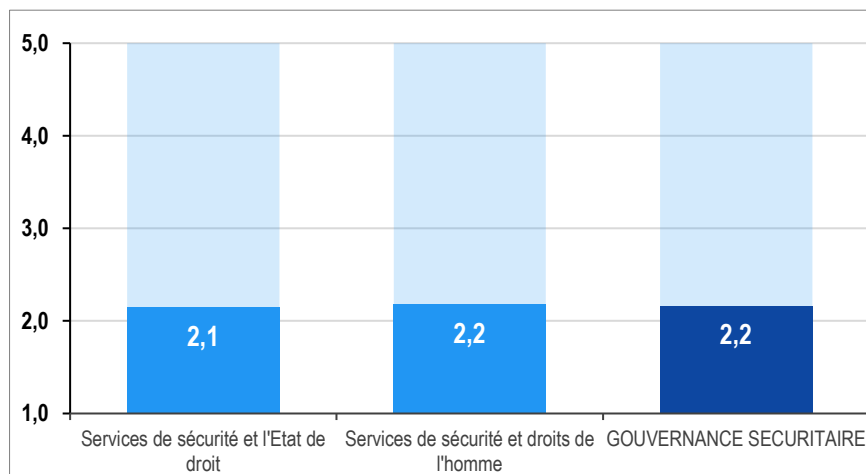
INITIATIVES TRANSFRONTALIERES



Le score attribué à cette composante **Initiatives transfrontalières** soit **2,4** est juste en dessous de la moyenne. Ce score dénote l'existence d'initiatives mais qui restent encore insuffisantes. Dans l'espace UEMOA la faiblesse des politiques de décentralisation est avancée comme étant un des facteurs explicatifs de la faiblesse de la coopération transfrontalière. Malgré l'appui de l'UEMOA et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest les progrès et d'autres bailleurs internationaux les progrès restent lents bien que les initiatives transfrontalières constituent sont considérées comme un pilier de l'intégration de l'Afrique de l'Ouest.

Pour cette composante, c'est le statu quo au regard du score attribué en 2017 qui était également de 2,4

GOVERNANCE SECURITAIRE

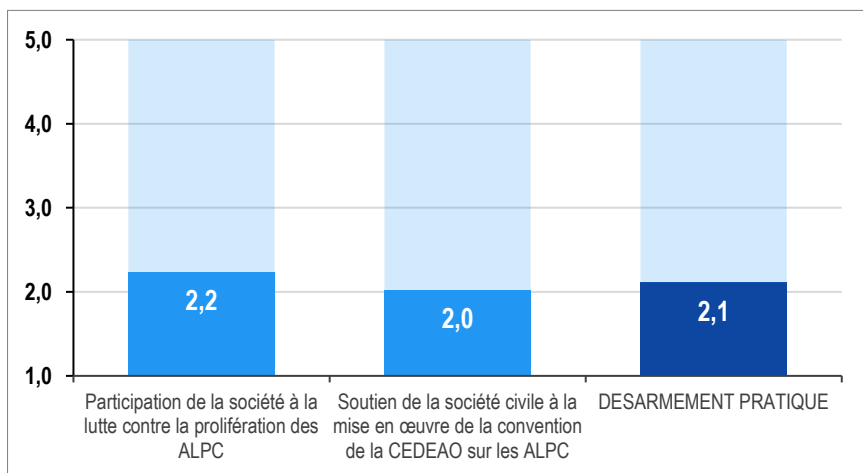


La situation d'insécurité générale au Mali justifie amplement le faible score (2,2) attribué à la composante **Gouvernance sécuritaire**. Ce contexte n'est pas favorable au respect par les forces de sécurité de l'Etat de droit en général et des droits de l'Homme en particulier. Les coups d'Etat qui ont émaillé l'histoire du Mali en 1968, 2012 et 2020 tendent à corroborer une faible appropriation de l'Etat de droit par les forces de défense et de sécurité.

La formation des forces de défense en matière de droits humains et leur soumission au droit restent une priorité pour la stabilité institutionnelle du Mali.

La composante Gouvernance sécuritaire a été créditée en 2017 du même score de 2,2. Ce qui atteste d'une profonde crise de la gouvernance sécuritaire au Mali.

DESARMEMENT PRATIQUE

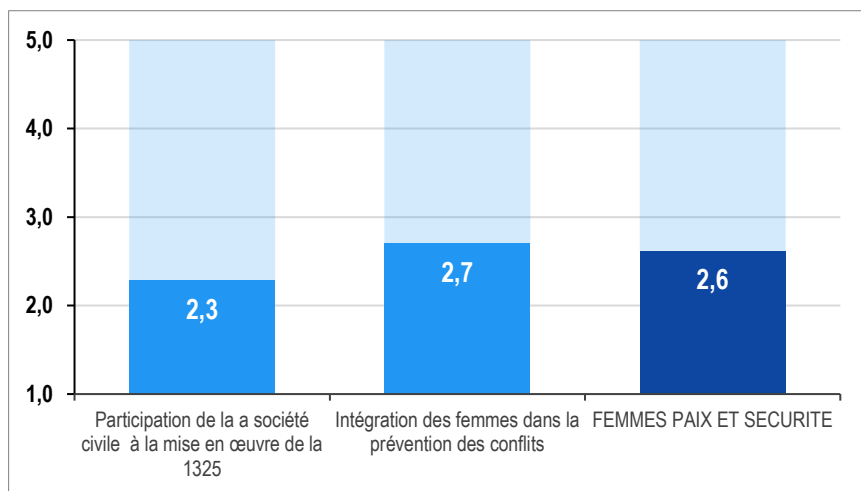


La composante **Désarmement en pratique** est créditée d'un score faible de **2,1/5**. Les faiblesses de la société civile tiennent d'abord au manque de synergie dans les interventions. Elles s'expliquent ensuite par leur discontinuité les interventions étant tributaires des opportunités de financement. Toutes choses qui attestent le manque de professionnalisme de la société civile dans ce domaine. Quelques actions de sensibilisation sont cependant à mettre à l'actif de la société civile en collaboration avec la Commission nationale sur les armes légères.¹²

Au regard de l'évaluation de 2017, la situation s'est détériorée puisque cette composante a été créditée d'un score de **2,28**.

¹² Friedrich Ebert Stiftung, *Contrôle des armes légères et de petit calibre au Mali –vers un contrôle parlementaire plus efficace* : Octobre 2011, p.25

FEMMES PAIX ET SECURITE



La composante **Femmes, paix et sécurité** est créditée d'un score juste au-dessus de la moyenne soit **2,6/5**. L'inclusion des femmes dans le processus de paix au même titre que la société civile n'a pas été obtenue qu'à la suite d'un forcing d'un groupe de femmes. Lors des négociations de Ouagadougou c'est un groupe de quatre femmes qui avec leurs propres moyens se sont rendues au Burkina Faso et ont pris aux négociations sans y être formellement invitées à l'avance. A Alger également les femmes étaient sous représentées en ce sens que parmi la centaine de délégués il n'y avait que cinq femmes. De même si l'Accord de Bamako évoque la protection des droits des femmes, il reste vague sur beaucoup de questions liées au genre. Leur représentation au sein des mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de Bamako limitée.¹³

Bien que la participation de la société civile soit jugée plutôt faible, elle n'est pas totalement absente en ce sens qu'elle est représentée au sein du Comité National de Suivi du Plan d'Action National 1325 qui est, le premier

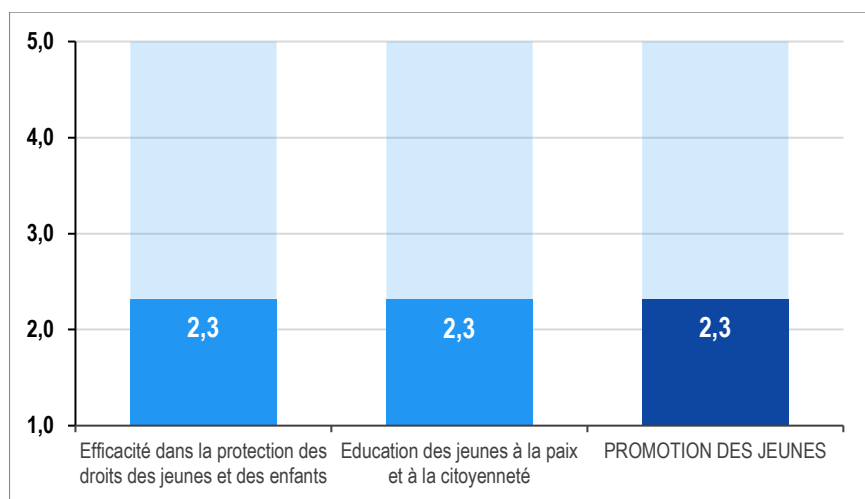
¹³ Plan d'action national 2019-2023, p.12 et s.

responsable de la mise en œuvre de ce plan sous la direction Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF).

S'agissant de la mise en œuvre de la résolution 1325, il convient de faire observer que les résultats obtenus restent modestes en raison de problèmes de coordination et de financement et ce malgré le fait que le Mali ait exécuté deux plans d'action national.¹⁴

En 2017 cette composante a été créditée d'un score de **2,77**. On observe un très léger recul mais l'essentiel des acquis est préservé.

PROMOTION DES JEUNES



La composante **promotion des jeunes** est créditée d'un score en dessous de la moyenne soit **2,3**. La promotion est jugée par conséquent comme étant peu satisfaisante. La crise sécuritaire dans les régions nord et centre accroît le

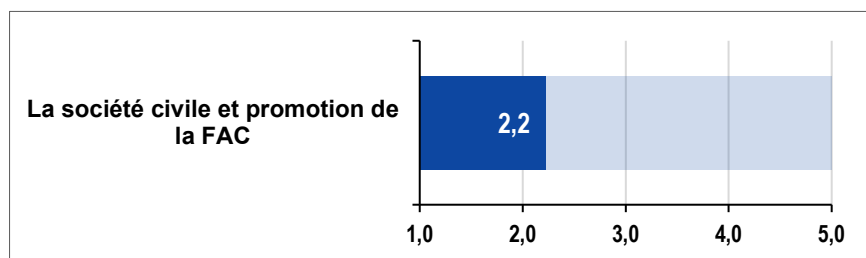
14 J. Lorentzen, *Les femmes dans le processus de paix au Mali*, Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Mars 2018, p.5 et s.

besoin de protection des jeunes en même rend plus difficile la protection de leurs droits. La fragilisation des droits de l'Homme en général n'épargne pas les enfants. Ces derniers ont souvent été privés du droit à l'éducation du fait du déplacement des populations ou encore du recrutement dans des groupes armés.¹⁵ De manière générale, bien que le Mali ait fait des efforts en termes de ratification des conventions relatives aux droits des enfants, leur application en pratique reste faible¹⁶. Près de 60% des enfants souffrent d'au moins trois privations, telles que : nutrition, éducation de qualité, logement, eau potable, assainissement, soins de santé et protection, entre autres.

S'agissant de l'éducation des jeunes à la paix, les initiatives se multiplient avec divers acteurs nationaux et internationaux. L'Etat a ainsi mis en place depuis 2014 un projet d'éducation à la paix. Il reste que ces initiatives sont récentes de sorte que leur impact n'est pas encore réel.

Pour cette composante le Mali n'a pas réalisé de progrès consistants le score attribué en 2017 était de **2,17**.

FORCES EN ATTENTE DE LA CEDEAO



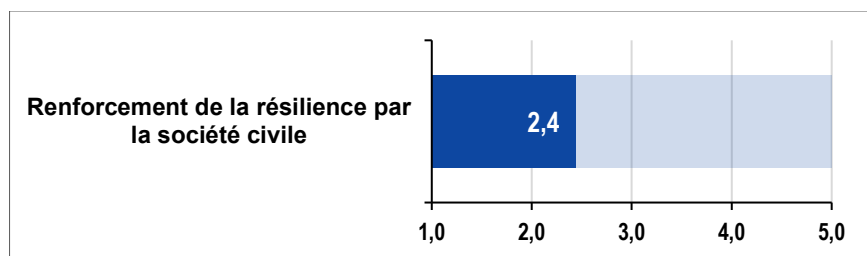
¹⁵ UNICEF MALI, *Les risques et besoins de la protection de l'enfant au Mali*, Septembre 2018, p4 et s.

¹⁶ EDUCO, *Analyse situationnelle des droits à la protection des enfants à Bamako et Ségou, Mali, Rapport, Avril 2017*

La composante **Forces en attente de la CEDEAO** est également créditée d'un score faible soit **2,2/5**. Les forces de défense en attente de la CEDEAO sont peu opérationnelles en règle générale. La composante civile n'échappe à cette règle. On comprend ainsi que le score attribué à cette composante soit faible. Il faut dire que c'est seulement à partir de 2015 que la CEDEAO a commencé à sensibiliser sur cette composante civile des forces en attente et à former les points focaux.

En 2017 cette composante était créditée d'un score de **2,14**. La situation n'a donc pas évolué et reste insatisfaisante.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

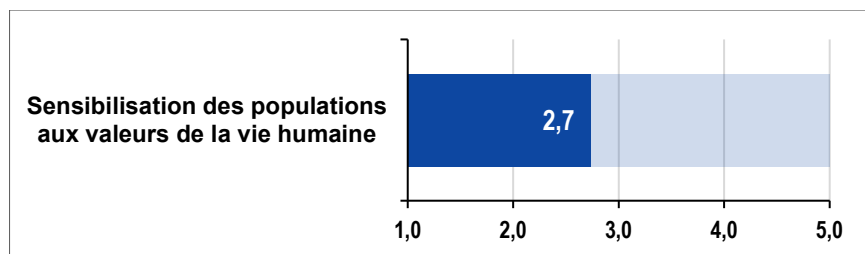


La composante **Assistance humanitaire** est créditée du score de **2,4/5** soit juste en dessous de la moyenne. La situation humanitaire déjà difficile dans les régions Nord et Centre a empiré à la suite de l'offensive des forces rebelles et djihadistes. Cette situation s'est étendue aux pays voisins et au Sud du pays du fait du déplacement des populations. Dans ce contexte beaucoup d'organisations de la société civile aussi bien nationales qu'internationales se sont mobilisées pour soutenir les populations affectées. Ce sont en particulier les organisations de la société civile qui ont permis de faire fonctionner les structures de santé dans les zones occupées. Certains ont pu ainsi affirmer que

les événements de 2012 ont révélé les capacités de résilience de la société civile malienne devant le drame qu'elle subissait¹⁷. Le score attribué peut de ce point de vue apparaître sévère mais peut s'expliquer par l'immensité de la tâche ou encore le manque de visibilité des actions entreprises.

Au regard de l'évaluation de 2017 la situation est stagnante en ce sens que le score attribué était de **2,13**. Aucun progrès n'a été réalisé.

EDUCATION A LA PAIX



La composante **Education à la paix** est créditée d'un score juste au-dessus de la moyenne soit **2,7/5**. Il y a par conséquent des acquis en matière d'éducation à la paix au Mali. Plusieurs acteurs aussi bien nationaux qu'internationaux notamment les organisations du système des Nations Unies ont conçu des programmes d'éducation à la paix. On peut citer le projet « Education à la paix, au civisme et au vivre ensemble », mis en œuvre par le Centre d'Assistance et de Promotion des droits humains ou encore du WANEP dans le cadre duquel des clubs de paix ont été institués dans cinq (05) rétablissements scolaires classiques et deux (02) medersas dans trois communes du Cercle de Djenné dans la région Mopti.

¹⁷ Hubert Baltique, *Le Mali en guerre : en action humanitaire*, www.college-de-france.fr · dominique-kerouedan · UP...

Au regard de l'évaluation de 2017 où un score de **2,66** lui avait été attribué, la progression est quasi nulle.

CONCLUSION

Une faible progression du Mali

En effet des quatorze (14) composantes retenues, le Mali n'a obtenu des scores positifs que pour quatre (4) composantes à savoir Médias (**3,4**), Education à la paix (**2,7**) Démocratie et gouvernance politique (**2,6**), Femmes, Paix et Sécurité (**2,6**).

Au regard de l'évaluation de 2017, le Mali a régressé dans les quatre (4) composantes suivantes Démocratie et gouvernance politique, Désarmement pratique, Femmes, Paix et Sécurité, et Diplomatie préventive. Il a stagné dans les trois (3) composantes Gouvernance sécuritaire, Initiatives frontalières et Droits de l'Homme et Règle de droit.

Il a progressé dans sept (7) composantes à savoir « Alerte précoce », « Médias », « Gouvernance des ressources naturelles », « Promotion des jeunes », « Forces en attente de la CEDEAO », « Assistance humanitaire » et « Education à la paix ».

Si le nombre de composantes dans lesquelles le Mali a progressé est numériquement plus important, il reste que pour l'essentiel cette progression a été faible. Dans certains cas malgré la progression relevée, le score est resté en dessous de la moyenne. Il en est ainsi des composantes Gouvernance des ressources naturelles et Alerte précoce où les scores sont passés respectivement de **1,98 à 2** et de **2,3 à 2,4**

A l'ICPS 2017 le Mali avait obtenu un score de **2,37/5**. Pour la présente évaluation il est crédité d'un score de **2,42/5**. On relève certes une progression mais celle-ci reste faible le score obtenu se situant en dessous de la moyenne.

RECOMMANDATIONS

De manière générale :

- Consentir davantage d'efforts pour consolider les acquis dans les composantes Médias (**3,4**), Education à la paix '(**2,7**) Démocratie et gouvernance politique (**2,6**), Femmes, Paix et Sécurité (**2,6**).
- Redoubler d'efforts pour corriger les insuffisances constatées dans les autres composantes

De manière spécifique :

- S'approprier les rapports d'évaluation du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC)
- Diligenter l'opérationnalisation des centres nationaux d'alerte précoce
- Impliquer davantage la société civile notamment dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engager pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire.
- Renforcer la sécurité des organisations œuvrant dans l'assistance humanitaire

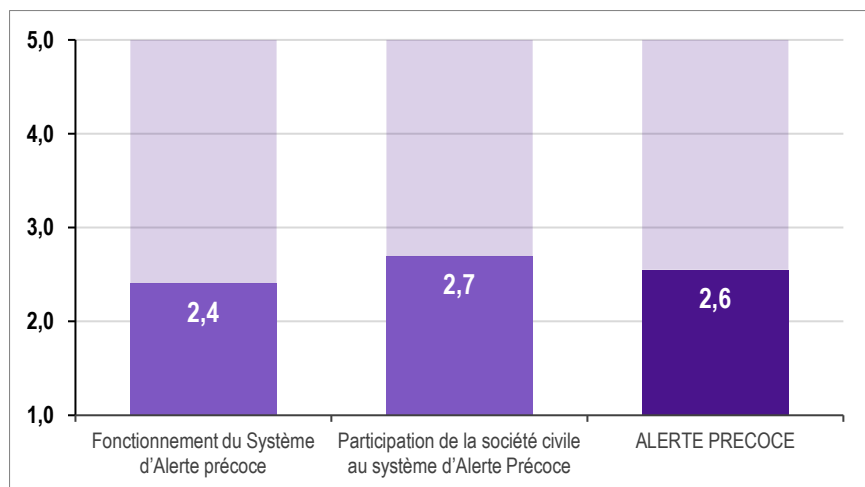
- Avoir une approche plus holistique de la prévention des conflits en mettant l'accent sur la résilience des populations notamment les aspects humanitaires
- Faire observer par les forces de défense les droits de l'Homme dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias
- Renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention et le règlement des différends
- Elaborer un plan national d'action pour l'éducation à la paix et le cas échéant le mettre en œuvre
- Améliorer la gouvernance en générale la politique en particulier pour arrêter la spirale des coups d'Etat

Aux organisations de la société civile

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à leur vulgariser
- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Sensibiliser sur les forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents
- Renforcer les programmes d'éducation à la paix
- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme

ANALYSE DE LA STABILITE INSTITUTIONNELLE AU NIGER

ALERTE PRECOCE



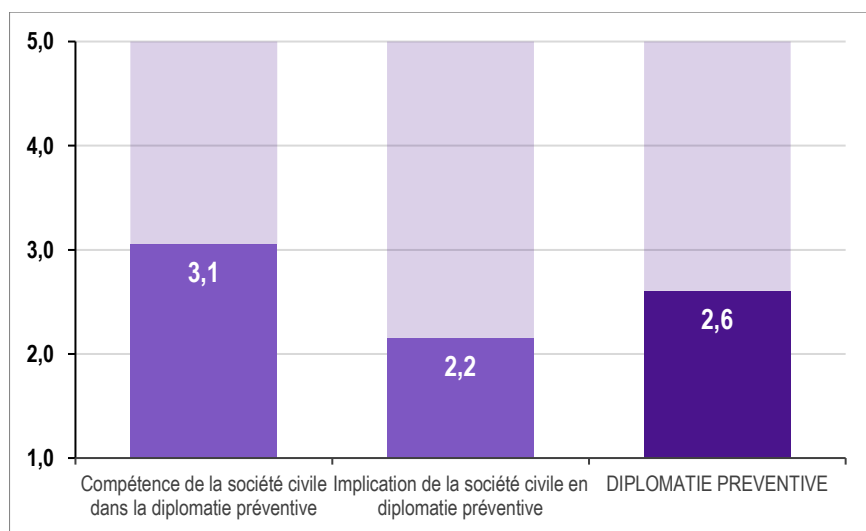
La composante **Alerte précoce** est créditée d'un score au-dessus de la moyenne soit **2,6/5**. Même si ce score apparaît moyen il ne doit pas être sous-estimé au regard de la situation dans les autres pays dans ce domaine. Ce score moyen est plus imputable au fonctionnement du système d'alerte précoce lui-même et moins à la participation de la société civile.

Au Niger l'alerte précoce présente cependant des insuffisances qui pour nous un temps mort entre l'alerte précoce et la réponse aux risques sécuritaires, la faible prise en compte des aspects sécuritaires liés aux accidents de la route et à la consolidation de la paix, la non prise en compte des questions migratoires, de déplacements internes des populations et de trafics de drogues. En perspective de la mise en place mécanisme national d'alerte précoce et de

réponse aux risques sécuritaires conformément à la décision de la CEDEAO, le Gouvernement s'est engagé à corriger ces dysfonctionnements.

En matière d'alerte précoce, le Niger n'a pas substantiellement progressé au regard de l'évaluation de 2017 où un score de **2,52** a été attribué à cette composante.

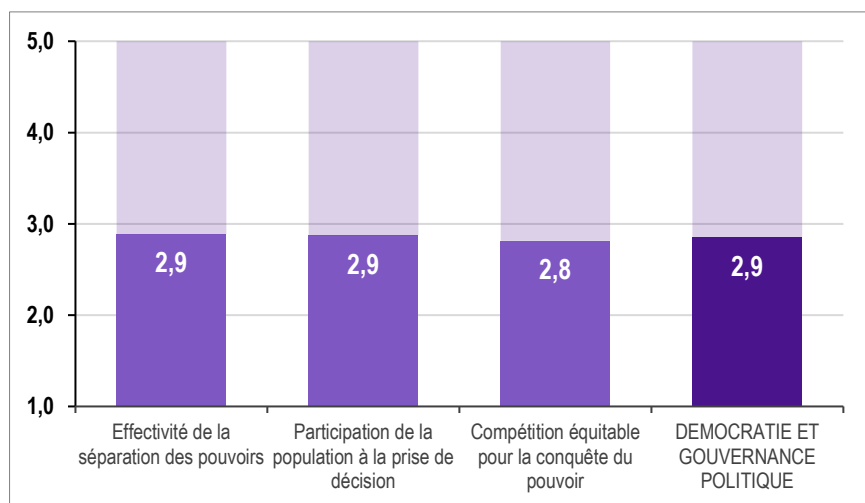
DIPLOMATIE PREVENTIVE



La composante **Diplomatie préventive** est créditée d'un score de **2,6/5** donc au-dessus de la moyenne. On relèvera que la sous composante Compétence de la société civile est créditée d'un bon score soit 3,1/5. C'est en conséquence sa faible implication dans la diplomatie qui justifie la performance globale moyenne du Niger en matière de diplomatie préventive.

En matière de diplomatie préventive, c'est plutôt le statu quo qui est noté en ce sens qu'en 2017, cette composante a été créditée d'un score de **2,52**. Le progrès relevé reste très faible.

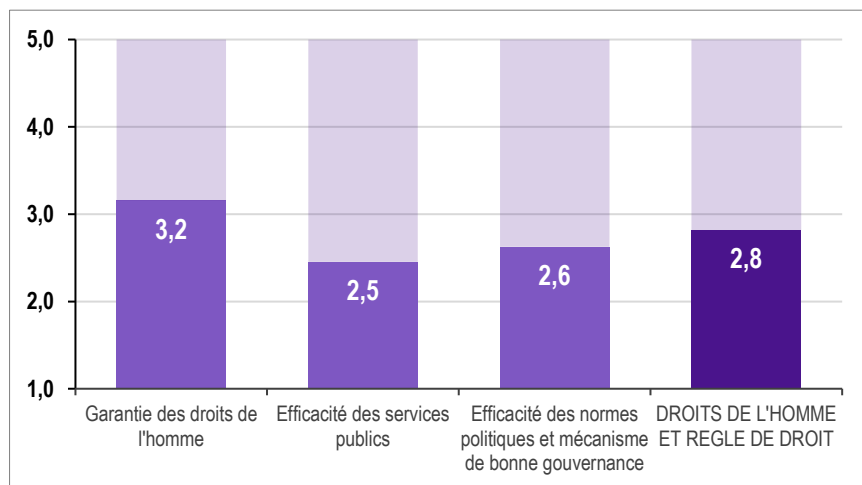
DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE POLITIQUE



Le score attribué à la composante **Démocratie et Gouvernance politique** soit **2,9/5** peut être considéré comme globalement fort appréciable. On observera que les trois sous composantes sont créditées d'un score au-dessus de la moyenne. Le Niger après une instabilité chronique connaît une certaine stabilité depuis 2013. Le Président Issoufou en est à son deuxième mandat et a annoncé son départ du pouvoir à la fin de son mandat. Son refus de briguer un troisième mandat contrairement à ses collègues Guinéen et ivoirien participe sans doute à cette appréciation positive de la gouvernance politique et démocratique. Cette posture lui a sans doute permis de redorer son blason à la suite de sa réélection à la suite d'une élection où son principal challenger en prison avait décidé de boycotter le second tour.

Pour cette composante le Niger a progressé significativement en ce sens qu'en 2017, il n'avait obtenu qu'un score de **2,4**.

DROITS DE L'HOMME ET REGLE DE DROIT



La composante **Droits de l'Homme et règle de droit** est créditée d'un score de **2,8/5**. Ce score s'explique par la garantie des droits de l'Homme créditée d'un score de 3,1/5. Il s'agit de la concrétisation d'une volonté des autorités politiques de faire de la garantie des droits fondamentaux leur feuille de route avec l'adoption de la Constitution de la VII République.¹⁸ Les sous composantes Efficacité des services publics et Efficacité des politiques et mécanismes de bonne gouvernance étant créditées de scores très moyens soit respectivement 2,5 et 2,6. Les performances des services publics sont moyennes pour ne pas dire faibles¹⁹. Une bonne partie des populations notamment vivant dans certaines régions comme DIFFA et TILABERY

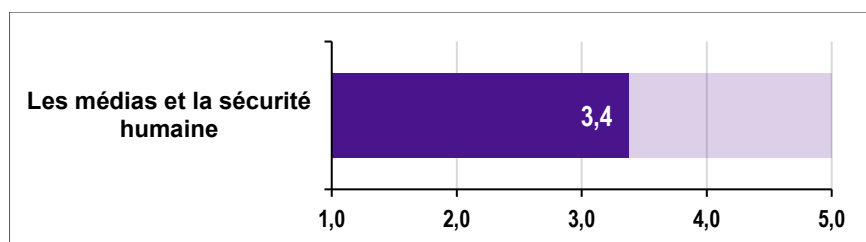
¹⁸ FIDH, Niger : *Le respect des droits fondamentaux comme feuille de route des nouvelles autorités, rapport*

¹⁹ Pour une analyse des comportements déviants dans les services publics voir, J.-P.O. De Sardan, *La routine des comportements non-observants au sein des services publics nigériens*, mars 2014

n'ont pas accès aux services sociaux de base de sorte que le Gouvernement a mis en place un projet de services publics ambulants.

Depuis la dernière évaluation de 2017, la situation des droits de l'Homme et de la règle de droit s'est nettement améliorée en ce sens que le score attribué à l'époque était en dessous de la moyenne soit **2,24**

MEDIAS

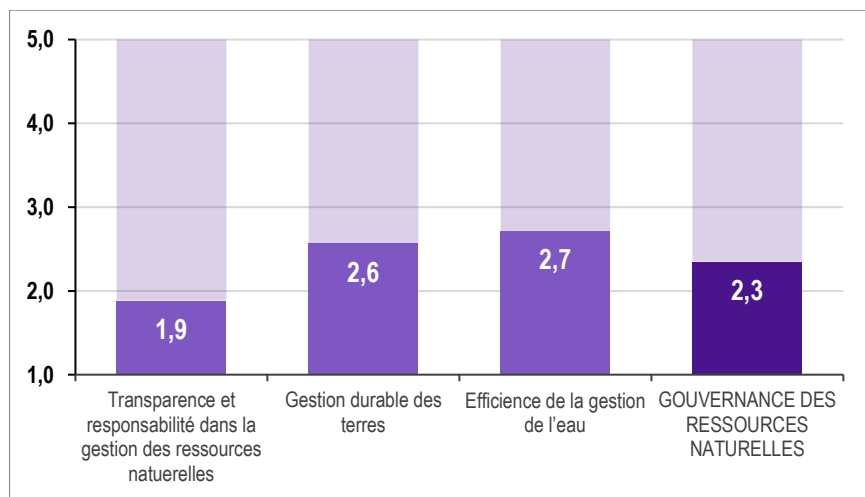


A l'instar du Mali et du Burkina Faso, la composante **Médias** est créditée d'un bon score soit **3,4/5**. Il faut dire que le paysage médiatique s'est fortement diversifié. 57^{ème} au classement mondial de la liberté de la presse le Niger a connu en 2019 une baisse des atteintes à la liberté de la presse. Cependant certaines restrictions limitent la contribution des médias à la sécurité humaine. L'accès aux informations relatives au terrorisme ou aux migrants ainsi que l'accès à certaines zones sont encore limités²⁰.

Le score attribué à cette composante lors de l'évaluation de 2017 était de **3,07**. Déjà performante dans ce domaine, le Niger a amélioré légèrement les acquis.

²⁰ Reporter Sans Frontières, « Des exactions en baisse, des libertés encore loin d'être consolidées », <https://rsf.org/fr/niger>.

GOVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES

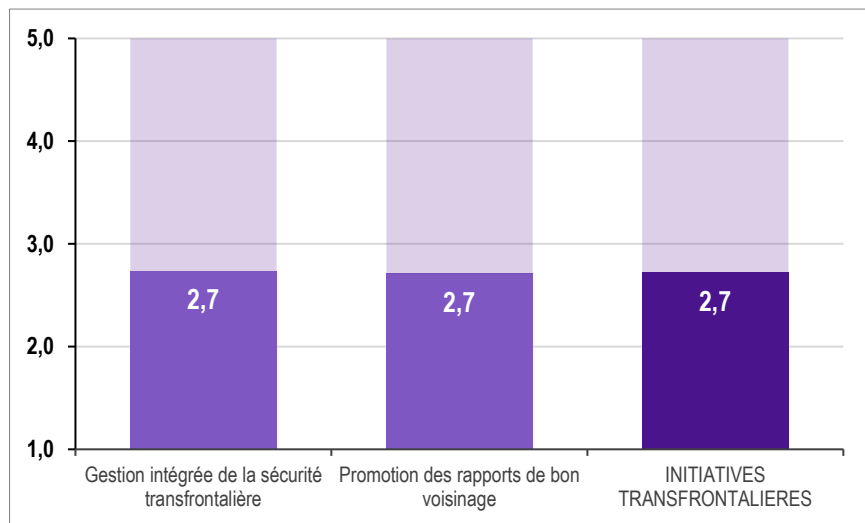


La composante Gouvernance des ressources naturelles est créditée d'un score en dessous de la moyenne soit **2,3/5**. Ce mauvais score s'explique principalement par le faible score dont est créditée la sous composante Transparence et responsabilité dans la gestion des ressources naturelles à savoir 1,9/5. On peut comprendre cette situation par le fait par exemple que le Niger ait décidé de quitter l'ITIE à la suite de sa suspension par le Conseil d'administration. Une suspension qui s'explique par le fait que bon nombre des exigences de l'ITIE n'étaient pas satisfaites de façon suffisante. Le Niger a réintégré l'ITIE depuis le mois de Février 2020.

Dans le cadre de l'Indice de perception de la corruption (IPC) 2019, le Niger a obtenu la note de 32 sur 100 et est classé 120^e sur 180 pays. Ce faisant le Niger reste toujours dans la zone rouge du classement de l'IPC. Il a chuté de 6 places par rapport à l'IPC 2018.

Le Niger pour cette composante a réalisé au regard de l'évaluation 2017 quelques progrès qui restent néanmoins très insuffisants. Le score attribué à l'époque était de **1,98**.

INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES



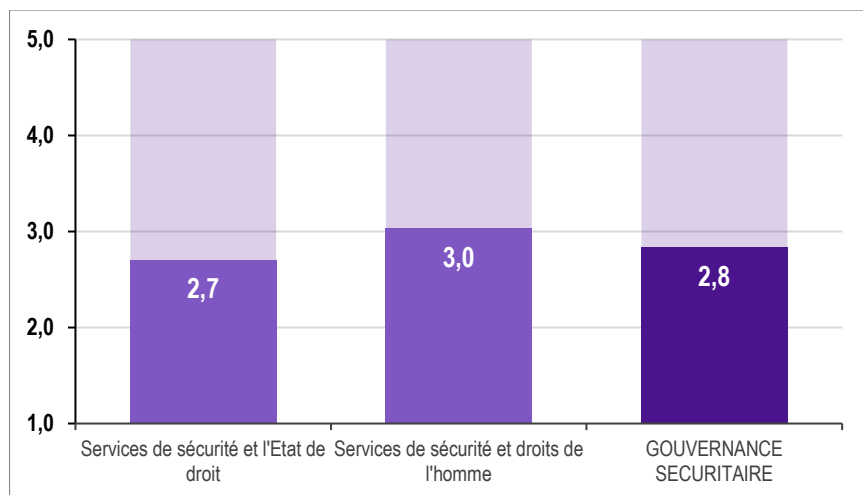
La composante « **Initiatives frontalières** » est créditée d'un score moyen de **2,7/5**. Les deux sous composantes ont été également créditées de scores au-dessus de la moyenne soit **2,7**. En matière de gestion intégrée de la sécurité transfrontalière, il convient de souligner que le Niger a été actif dans la mise en place de patrouilles binationales avec le Nigeria et la participation d'initiatives sous régionales telles que le G5 et la CEN-SAD, le CEMAC²¹,

²¹ Comité d'État-major opérationnel conjoint mis en place à l'initiative de l'Algérie et qui regroupe Comité d'État-major opérationnel conjoint outre l'Algérie et le Niger des pays comme le Mali et la Mauritanie.

le Processus de Nouakchott²², la FAA²³. L'efficacité de nombre de ces initiatives est questionnée. S'agissant des rapports de voisinage, le Niger entretient de bons rapports avec ses voisins. On doit signaler le conflit avec la Libye qui semble aujourd'hui surmonté.

Dans cette composante, le Niger a réellement progressé puisqu'en 2017 c'est un score en dessous de la moyenne qui a été attribué à savoir **2,14**.

GOUVERNANCE SECURITAIRE



La **gouvernance sécuritaire** est créditée d'un score au-dessus de la moyenne soit **2,8**. On observera que les deux sous composantes « **Services de sécurité** »

²² Initié le 17 mars 2013, comme son nom l'indique, en Mauritanie, il répond à deux préoccupations du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA). À savoir : la question de la coopération sécuritaire entre États du sahel et ce qui est décrit comme « l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité ». Incluant l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad, ainsi que des observateurs américains, britanniques, chinois, français et russes, il constitue un cadre de discussions au sujet de la coopération en matière de paix et de sécurité dans la région

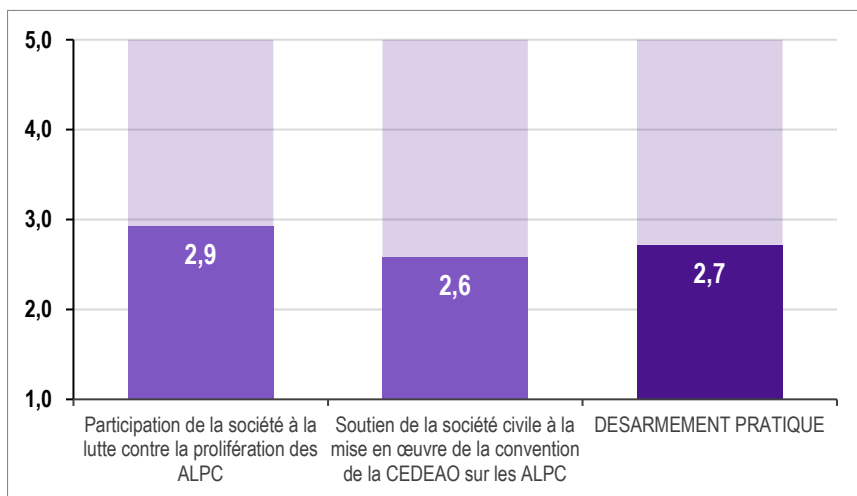
²³ Force Africaine en Attente de l'Union Africaine pour laquelle le Niger contribue en mettant à sa disposition des troupes.

et « Etat de droit et Services de sécurité et droits de l'Homme » sont également créditées de scores au-dessus de la moyenne soit respectivement 2,7 et 3. On peut considérer que les forces de sécurité du Niger ont intériorisé les valeurs de l'Etat de droit en général et les droits de l'Homme en particulier. Le Niger à l'instar d'autres pays de la sous-région a pris l'engagement de faire respecter les droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à l'instar de pays comme le Mali, le Burkina Faso, les exactions contre les populations pouvant avoir un effet contreproductif celui de renforcer le terrorisme. La Commission nigérienne des Droits humains a néanmoins dans le cadre d'une enquête conclu que des éléments de l'armée nigérienne avaient bel et bien commis des massacres de civils dans la région frontalière d'Inates²⁴

En 2017 cette composante a été créditée d'un score de **2,14** qui se situe en dessous de la moyenne. Des progrès significatifs ont été par conséquent réalisés malgré la situation difficile dans certaines régions.

²⁴ « Niger : l'armée régulière accusée d'exactions » <https://afrique.tv5monde.com/information/niger-larmee-reguliere-accusee-dexactions><https://afrique.tv5monde.com/information/niger-larmee-reguliere-accusee-dexactions>,

DESARMEMENT PRATIQUE



La composante **Désarmement pratique** est créditée d'un score au-dessus de la moyenne soit **2,7/5**

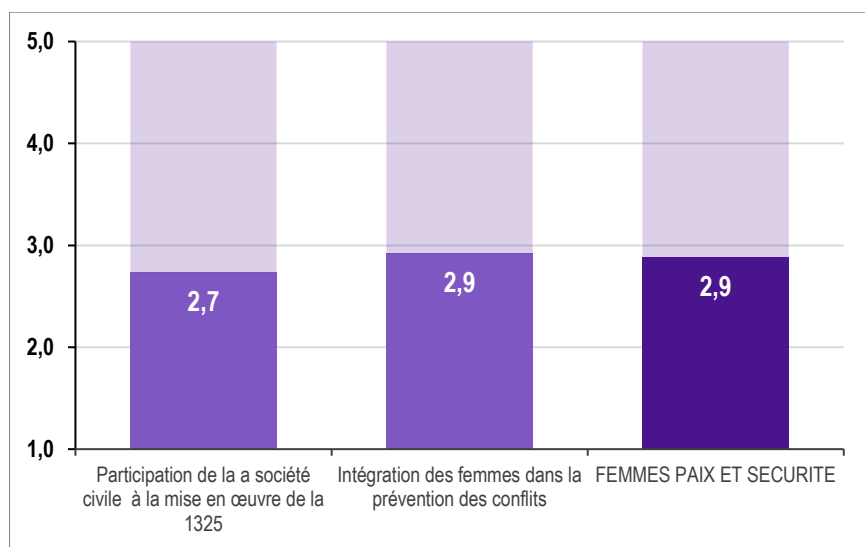
La participation de la société civile à la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ainsi que son soutien à la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC plutôt satisfaisantes. Il est à mettre à l'actif de la société civile des campagnes de sensibilisation en collaboration avec la Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites (CNCCAI) même si pour certains cette sensibilisation reste limitée²⁵. La contribution de la société civile à la mise en œuvre de la Convention de la

²⁵ Alphonse Muleftu, *Évaluation sur les armes légères pour les États du Sahel et les pays limitrophes UNREC-PNUD*, p.14, www.sahel-frontieres.org/research/small-arms-surveys, consulté le 25-09-2020

CEDEAO sur les ALPC apparaît encore limitée la loi de transposition de cette convention n'ayant pas encore été adoptée par les autorités.²⁶

En comparaison du score obtenu en 2017 qui était de **2,28**, le Niger a réalisé des progrès significatifs. Il convient de relever que le Niger avait d'ailleurs le meilleur score de tous les pays couverts lors de cette évaluation.

FEMMES PAIX ET SECURITE



La composante « **Femmes, paix et sécurité** » est créditée d'un score plutôt satisfaisant soit **2,9/5**. Un score qui atteste de l'existence d'acquis réels.

Le Plan d'Action National (PAN) élaboré en 2016 avait imparti à la société civile un rôle précis à savoir Les Organisations de la Société Civile et les

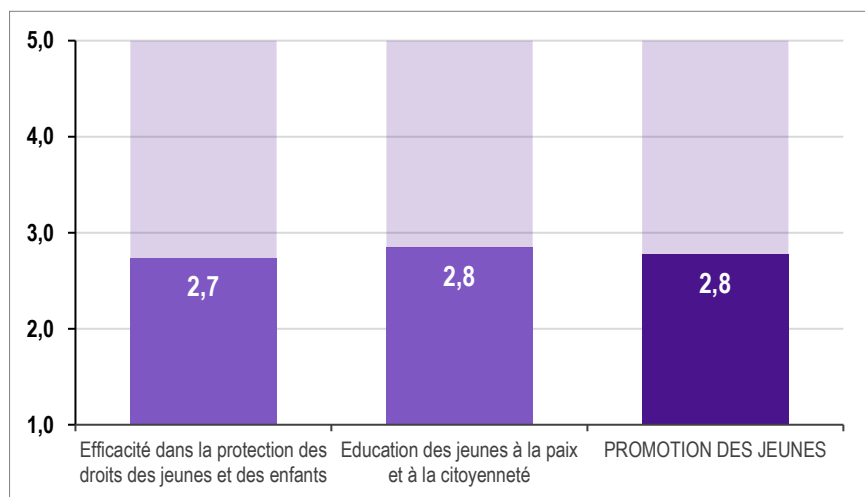
²⁶ Alphonse Muleefu, *Évaluation sur les armes légères pour les États du Sabel et les pays limitrophes UNREC-PNUD*, p.14, www.sabel-frontieres.org

› research › small-arms-surveys, consulté le 25-09-2020, voir également

Organisations Non Gouvernementales sont chargées de : Participer à la planification/formulation, à la mise en œuvre et au suivi/évaluation des activités ; mobiliser et allouer des ressources additionnelles pour la mise en œuvre des activités retenues ; faire le plaidoyer pour une meilleure implication de la femme dans les questions de conflit, consolidation de la paix et sécurité ; produire et ventiler des rapports périodiques de mise en œuvre des activités relatives à la 1325. Le PAN est en cours d'évaluation et ses conclusions permettront de confirmer ou d'infirmer le score attribué à la sous composante Participation de la société civile à la mise en œuvre de la 1325.

Pour cette composante le Niger a réalisé des progrès significatifs, en ce sens que le score attribué en 2017 était seulement de **2,36** donc en dessous de la moyenne.

PROMOTION DES JEUNES



La composante « **Promotion des jeunes** » est créditée d'un score au-dessus de la moyenne soit **2,8/5**. Les deux sous composantes « Efficacité de la protection des droits des jeunes et des enfants » et « Education à la paix » sont également créditées de scores au-dessus de la moyenne.

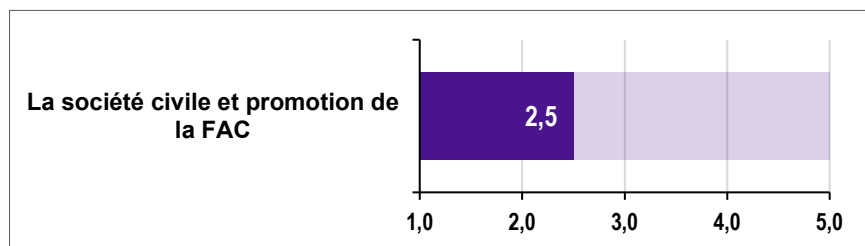
Des efforts restent néanmoins à faire en termes de protection des droits de l'enfant. Le droit à l'éducation des jeunes filles mérite d'être mieux promu. De même le Niger doit faire face au phénomène du recrutement des enfants par les groupes extrémistes et violents. Le score attribué est ici en déphasage avec la note attribuée par Humanium qui est de 4,61 / 10.

Dans le domaine de l'éducation à la paix des initiatives sont prises. On peut ici citer l'élaboration d'un guide pour la formation des encadreurs et enseignants sur l'autonomisation des jeunes pour la construction de la paix et la résilience avec comme finalité le transfert par les jeunes écoliers d'une culture de la paix à leurs communautés. Une telle initiative a impliqué l'Etat, des ONG et un Centre de recherche. Une ONG comme Search For Common Ground forme des enfants et des jeunes en dehors de l'école afin de leur fournir les compétences nécessaires pour transformer les conflits dans leurs communautés Zinder, Diffa et Tahoua.²⁷

En 2017 la composante Promotion a été créditée d'un score de **2,06**. Il apparait que le Niger a réalisé des progrès importants dans ce domaine. D'un score en dessous de la moyenne, le Niger est passé pour cette composante d'un score bien au-dessus de la moyenne.

²⁷Search For Common Ground « Promouvoir une culture de paix au sein des enfants et des jeunes au Niger », <https://www.sfcg.org/promouvoir-une-culture-de-paix-au-sein-des-enfants-et-des-jeunes-au-niger/>.

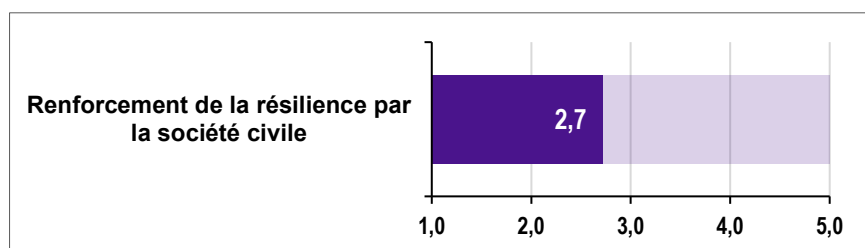
FORCES EN ATTENTE DE LA CEDEAO



Cette composante est créditée d'un score très moyen soit **2,5/5** confirme que la société ne s'est pas encore bien appropriée la mission des forces en attente de la CEDEAO. Les actions de sensibilisation restent par conséquent limitées.

En 2017 la composante Forces en attente de la CEDEAO a été créditée du score **2,2**. Des progrès réels ont été réalisés depuis puisque le Niger est passé d'un score inférieur à la moyenne à un score égal à la moyenne.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

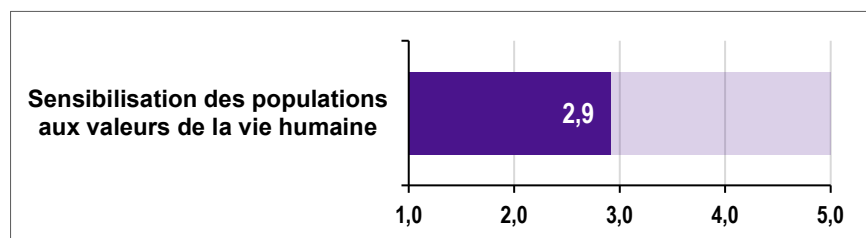


La composante **Assistance humanitaire** est créditée d'un score au-dessus de la moyenne à savoir **2,7/5**. L'action humanitaire est positivement appréciée même si elle présente des limites. Près de 78 ONG nationales et 66 ONG internationales et 6 mouvements de la Croix-Rouge apportent leur aide aux

populations vivant dans des zones les plus vulnérables du pays exposées aux conflits armés les plus vulnérables du pays exposées aux conflits armés à savoir Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi. Malgré les acquis liés aux efforts de coordination entre organisations, l'efficacité de l'action humanitaire est entravée par des contraintes multiples d'ordre sécuritaire, physique, logistique et financier²⁸. Sur le plan sécuritaire, il convient de souligner que les humanitaires ne sont pas à l'abri d'attaques terroristes. En atteste l'attaque dont ont fait l'objet des humanitaires français²⁹ L'accès physique de certaines zones est rendu difficile voire impossible notamment pendant la saison des pluies par l'état des routes.

Au regard de l'évaluation de 2017, c'est le statu quo en ce sens que c'est le même score de 2,77 qui a été attribué

EDUCATION A LA PAIX



La composante « Education à la paix » est créditée d'un score appréciable soit 2,9/5. Des efforts réels ont été faits par l'Etat à travers le projet d'éducation en milieu scolaire mais surtout la mise en place de la Haute Autorité à la

28 OCHA, *Plan de réponse humanitaire Niger, Cycle de programme humanitaire 2020*, p.22

29 « Daech revendique l'attentat au Niger contre des humanitaires français », <https://www.la-croix.com/Monde/L'organisation-Etat-islamique-revendique-lattentat-Niger-2020-09-18-1201114676>,

Consolidation de la Paix qui sensibilise les populations sur la paix et la sécurité soit directement soit à travers des organisations de la société civile.

Des OSC avec l'appui de bailleurs internationaux mènent également des campagnes de sensibilisation sur la paix.

Lors de l'évaluation de 2017, la composante Education à la paix a été créditée d'un score de **2,84**. Il y a lieu de conclure que le Niger a pu conserver les acquis dans ce domaine.

CONCLUSION

Une forte progression du Niger

Le Niger a enregistré des scores positifs c'est-à-dire supérieurs ou égaux à la moyenne c'est-à-dire à **2,5** dans 13 des 14 composantes. Seule la composante Gouvernance des ressources naturelles a été créditée d'un score en dessous de la moyenne (**2,3**).

Pour 9 composantes le Niger a obtenu un score supérieur ou égal à **2,7**. C'est seulement pour les 3 composantes Diplomatie préventive (**2,6**), Droits de l'Homme et Règle de droit (**2,6**) et Forces en attente de la CEDEAO (**2,5**) que le score a été inférieur, exception faite de la composante Ressources naturelles.

Au regard de l'évaluation de 2017, le Niger n'a stagné que dans la composante Assistance Humanitaire où il a maintenu son score de **2,7**. La forte progression du Niger résulte du fait que pour 7 composantes le score en dessous de la moyenne en 2017 a progressé pour se situer au-dessus de la moyenne.

A l'indice CEDEAO le Niger obtient un score **2, 7/5** contre **2,31** en 2017. La progression est substantielle pour être soulignée. Cette forte progression est loin de signifier que le combat est gagné d'avance. Elle signifie que le Niger au regard des scores obtenus est dans une bonne dynamique qui doit se poursuivre.

RECOMMANDATIONS

A l'Etat :

De manière générale :

- Consentir davantage d'efforts pour corriger la faiblesse structurelle dans la composante « **Gouvernance des ressources naturelles** »
- Consolider les acquis dans les autres composantes

De manière spécifique :

- S'approprier les rapports d'évaluation du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC)
- Diligenter l'opérationnalisation des centres nationaux d'alerte précoce
- Impliquer davantage la société civile notamment dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engager pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire.
- Renforcer la sécurité des organisations œuvrant dans l'assistance humanitaire

- Avoir une approche plus holistique de la prévention des conflits en mettant l'accent sur la résilience des populations notamment les aspects humanitaires
- Faire observer par les forces de défense les droits de l'Homme dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias
- Renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention et le règlement des différends
- Elaborer un plan national d'action pour l'éducation à la paix et le cas échéant le mettre en œuvre

Aux organisations de la société civile

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à leur vulgariser
- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive
- Sensibiliser sur les forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents
- Renforcer les programmes d'éducation à la paix
- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme

CONCLUSION GENERALE

Au-delà des performances individuelles force est de constater la persistance de faiblesses communes dans certaines composantes.

Les performances des Etats dans les composantes Alerte précoce, Diplomatie préventive, Forces en attente de la CEDEAO, Gouvernance des ressources naturelles sont très limitées. Seul le Niger a pu réaliser des scores positifs pour les deux composantes l'Alerte précoce et la Diplomatie préventive mais ces scores restent très moyens (2,5/5). Les faiblesses que présentent pour ces composantes étaient déjà visibles lors de la précédente évaluation qui avait couvert un nombre plus important d'Etats. Au-delà des dysfonctionnements du mécanisme d'alerte de la CEDEAO c'est surtout le manque d'implication de la société civile au-delà du WANEP qui est mise en cause.

En ce qui concerne la composante « Forces en attente de la CEDEAO », l'explication réside sans doute dans le manque de visibilité surtout dans sa dimension civile. La CEDEAO a tardivement engagé une campagne de sensibilisation sur la dimension civile des Forces en attente de la CEDEAO.

S'agissant de la composante « Gouvernance des ressources naturelles », aucun pays n'a pu réaliser un score positif c'est-à-dire supérieur ou égal à la moyenne. Le fait que les trois (3) soient toujours dans la zone rouge de l'Indice de perception de la Corruption (IPC) explique sans doute cette situation.

Cette situation doit interpeler la CEDEAO dans le suivi de la mise en œuvre du CPCC tant à l'échelle des Etats qu'au niveau communautaire.

Recommandations à la CEDEAO

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC produits par la société civile
- Appuyer l'opérationnalisation des centres nationaux sur l'alerte précoce
- Elargir la coopération avec la société civile à des acteurs autres que le WANEP
- Veiller à ce que les Etats impliquent largement les acteurs de la société civile dans les centres nationaux d'alerte
- Appuyer la société civile dans les campagnes de sensibilisation sur la dimension civile des forces en attente de la CEDEAO
- Renforcer l'opérationnalité des forces en attente de la CEDEAO
- Accompagner les Etats dans la mise en œuvre des accords bilatéraux et régionaux en matière de sécurité
- Réviser le Protocole de la CEDEAO sur la bonne gouvernance pour introduire des dispositions exigeantes en matière de limitation des mandats et lutter contre les pratiques d'instrumentalisation du droit pour exclure des candidats aux élections
- Discriminer de manière positive les pays qui à l'instar du Mali éprouvent plus de difficultés dans l'opérationnalisation du CPCC.

